

TEMPS PROBABLE :

REGION PARISIENNE. Temps nuageux avec éclaircies et assez fortes averse. Coups de vent de l'ouest. Un peu moins doux.

EN FRANCE. Météo Ouest : même temps qu'à Paris. Météo Est : après pluie la nuit et la matinée, ciel nuageux avec éclaircies et fortes averse. Moins doux.

Tempête d'ouest sur toutes les côtes.

SOLEIL : Lever, 8 h. 45 ; coucher, 46 h. 37.

LUNE : pleine le 8 nov. ; dern. quart. le 13.

Où va l'Allemagne ?

IMPORTANTES DÉCLARATIONS DU CHANCELIER BRUNING A NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL A BERLIN

Pour répondre à la préoccupation du public français, qui a le droit et le devoir de s'inquiéter des manifestations et événements dont l'Allemagne est depuis quelques mois le théâtre, notre envoyé spécial à Berlin a, depuis la rentrée du Reichstag, cherché à dégager, en même temps que la portée de ces événements, l'orientation de la politique actuelle du gouvernement du Reich. Il a vite discerné que celle-ci allait tendre de tout son effort à la révision des traités, des plans et de toutes les obligations internationales auxquelles l'Allemagne a souscrit, mais que, dans la poursuite de son dessein, ce serait moins aux méthodes catastrophiques de la violence qu'à celles moins dangereuses de la propagande et de la diplomatie qu'elle aurait recours.

Notre collaborateur M. Bourguès a vu, comme il le devait, le chancelier. On tira ci-dessous les déclarations que M. Brüning lui a faites et les commentaires explicatifs dont il les accompagne. Comme il a pris soin de le noter, les paroles du chef du gouvernement allemand sont doublement importantes. Elles fixent la courbe probable de la politique extérieure allemande et, sans que son dessin en soit définitivement tracé, il est utile que chaque Français la connaisse. Elles révèlent de la part du chancelier une volonté de sang-froid, de réalisme et de prudence conciliante que nous aurions mauvaise grâce à ne pas préférer aux gestes désordonnés et aux coups de poing sur la table.

A la véhémence il faut tourner



Le chancelier Brüning à sa table de travail

le dos. Il y a des mois courts pour cela. C'est « Non ! » sans plus. Aux revendications, même excessives, même injustifiées — et Dieu sait s'il y en a ! — il y a la réponse de la raison et la preuve de l'impossibilité de certaines concessions. La politique du Reich sera, selon le terme maintenant consacré dans le langage international, « révisionniste ». En vérité, ne l'a-t-elle pas toujours été ? Celle de la France, comme celle de la grande majorité des signataires des traités, est et sera révisionniste. Entre ces deux oppositions,

est-ce qu'il n'y a pas place pour une collaboration pacifique et une entente sincère ? Oui, assurément, si M. Brüning et ses successeurs prennent conscience de l'intérêt véritable de l'Allemagne et si l'Allemagne elle-même ferme l'oreille aux appels des fous et des criminels qui la poussent aux aventures.

Au début de ces considérations, M. Brüning dit « exécution loyale des traités internationaux » et « coopération pacifique des peuples ». Tenons-nous en là. Il n'y a pas à sortir de là.

LES DÉCLARATIONS DU D^r BRUNING

J'ai souligné à plusieurs reprises, et récemment encore dans ma dernière déclaration ministérielle après les élections, que la politique extérieure allemande, qui s'est proposée comme but suprême de recouvrer la liberté nationale, ainsi que l'égalité de droits morale et matérielle, doit être continuée comme jusqu'à présent par la voie de la paix, en repoussant toute aventure et selon un développement naturel.

Cette politique est basée, dans son principe, sur l'exécution loyale des traités internationaux et sur la coopération pacifique des peuples. Ce n'est pas là la thèse d'une seule personnalité d'un seul parti ou d'une coalition de partis, mais cette politique est devenue la pensée commune de la très grande majorité du peuple allemand.

C'est de ce consentement presque général que résulte la force de cette politique allemande qui, dans son inlassable continuité, ne s'est jamais dérobée à tous les efforts pour faire progresser et assurer la paix.

L'évacuation de la Rhénanie a été une importation décisive sur le chemin de cette politique de libération. Dans ce sens, nous nous félicitons de l'évacuation anticipée qui ne peut que nous offrir de plus grandes possibilités pour développer nos relations pacifiques avec la France, le grand Etat voisin, et de nous enlever d'une manière positive sur les problèmes qui sont encore en suspens entre nous.

Les élections de septembre et la France

Si, justement, ces derniers temps, un certain recul paraît s'être produit dans le développement de nos rapports, cela tient sans doute à ce que divers faits et événements de politique intérieure allemande ont provoqué en France une appréciation qui ne peut s'expliquer que par un complet malentendu sur les causes et les enchevêtrements véritables. Ce n'est ni la haine, ni une menace de guerre qui sont sorties des urnes électorales du 14 septembre, mais une manifestation d'un peuple profondément déprimé, mais tout de même fort, qui lutte pour son avenir national.

Les voix qui nous parviennent de France expriment d'une façon presque concordante une déception due à ce que les concessions que la France croyait faire par un allègement des réparations et par l'évacuation anticipée ne seraient pas suffisamment appréciées en Allemagne.

Il y a là une méconnaissance des effets possibles de ces mesures prises d'un commun accord. La France me semble n'avoir pas estimé toute l'importance de la gravité de la crise économique allemande, qui a plus

supprimer pour toujours la discussion sur le problème de la sécurité. Le problème de la sécurité est remis toujours au premier plan, comme l'expression d'une méfiance persistante.

Il se pourrait que, sur ce point, la France reconnût qu'en présence d'un peuple désarmé, dont les frontières sont ouvertes de tous côtés et qui est entouré de voisins armés jusqu'aux dents, on ne saurait continuer d'opposer toujours l'exigence de sécurité au désir légitime de désarmement sans mettre en doute l'insatiableté des traités signés solennellement et dont la France se flatte d'être l'auteur. A notre avis, tous les Etats ont un droit égal à la sécurité, et nous ne comprenons pas pourquoi on applique ici deux poids et deux mesures.

Les dernières conventions diplomatiques, qui, sans aucun doute, peuvent être considérées comme un pas important vers la liquidation de la guerre, auront leur plein effet seulement si les deux principales parties contractantes, c'est-à-dire la France et l'Allemagne, continuent, en une collaboration pacifique avec les grands Etats voisins, à cultiver le terrain en vue d'une entente sincère et avancent résolument sur la route où elles se sont ensemble engagées.

L'heure propice

Une politique de froide expectative n'est, en ce cas, pas de mise. En France, l'opinion prévaut généralement qu'il n'est pas bon de témoigner à l'égard de l'Allemagne de toujours nouvelles dispositions conciliantes parce que, après avoir atteint un but, l'Allemagne ne se montrerait pas satisfaite, mais multiplierait de toujours nouvelles exigences. En vérité, la politique extérieure allemande, aussi bien que celle d'autres Etats, vise à de nombreux buts pas encore atteints. L'Allemagne est encore loin de posséder la pleine souveraineté correspondant à sa situation de grande puissance. Beaucoup de questions, dont la solution est prévue par les traités, ne sont pas encore liquidées, de même certaines n'ont pas encore été sérieusement abordées.

Tant que durera cet état de choses, qui n'est pas naturel et qui a été établi il y a plus de dix ans pour mettre à profit le rapport de forces créé par la guerre, l'Allemagne essaiera, avec tous les moyens pacifiques à sa disposition, d'agir dans le sens d'une modification et, comme par le passé, présentera ses revendications légitimes dont la satisfaction, loin de provoquer du trouble, servira à faire progresser la cause de la paix.

Sécurité et désarmement

Cependant, ceux qui attendaient davantage devraient se rendre compte qu'il est contraire aux intérêts et à la dignité d'un grand peuple de prendre occasion de la cessation de l'occupation de territoires pacifiques — occupation qui, douze ans après la guerre, était considérée ici comme une grave injustice — pour manifester une reconnaissance spéciale.

L'abandon définitif de ces mesures militaires n'a fait aucunement

occupa pour la première fois son siège de député au Reichstag, après avoir rempli préalablement pendant plusieurs années les fonctions absorbantes, mais instructives, de secrétaire général de l'Union des syndicats catholiques d'Allemagne.

Dans l'arène politique de Berlin, le D^r Brüning apparaît donc comme un « homme nouveau ». Agé seulement de quarante-cinq ans, il appartient à la génération qui a fait la guerre — dans les cérémonies, le chancelier porte souvent sur sa redingote une croix de fer de première classe gagnée au feu — et qui conçoit la vie, aussi bien que la politique, sur un plan réaliste.

(La suite à la troisième page.)

EMOUVANT HOMMAGE DE COSTES ET BELLONTE A NUNGESSER ET COLI

Hier matin, les deux vainqueurs de l'Atlantique, se sont allés déposer une couronne au pied du monument qui se dresse sur la falaise d'Etretat en souvenir de ceux qui, les premiers, avaient osé...

Etretat, 2 nov. (de notre envoyé spécial.) Pour commémorer le jour où la dernière fois Nungesser et Coli survolèrent la terre française, avant de se jeter dans l'inconnu de leur destin, il n'est point fallu ce triste ciel balayé par la pluie et le vent, et sur l'horizon cette lointaine écharpe de nuées tendue comme un ruban funéraire sur une invisible couronne.

Il est pourtant une atmosphère traditionnelle au jour des morts, en ces heures où tout n'est plus, autour de nous, que souvenirs. La nature même s'accorde à ceux du cœur. Dans cette andante de l'automne aux sordes résonances, la riantie Normandie n'est plus aujourd'hui qu'un paysage endeuillé qui invite au recueillement.

C'est ce jour-là qu'ont choisi Costes et Bellonte pour venir rendre l'hommage de leur victoire à ceux qui, les premiers, avaient osé.

Oh ! point de cérémonie grandiose ! Les discours, on les prononcera tout à l'heure, à Etretat, qui, à son tour, a voulu fêter les deux glorieux aviateurs.

La-haut, sur la falaise d'où voilà quarante-trois mois Nungesser et Coli s'enlevèrent sur l'Atlantique, la foule, qui, triplement, pèle sous la bourrasque, attend d'associer, dans une même ovation, les quatre héros de l'Océan autour du monument qui semble garder, dans sa pierre, comme le frisson d'une aile et d'un se déhanchant, effigie géante, les visages de Nungesser et de Coli. Elle



Belmonte, le général Fégant et Costes devant le monument de Nungesser et Coli

dessine un long ruban sombre où vient cogner le vent du large dans un lugubre sifflement.

Et voici soudain, qu'une cloche sonne, frêle, légère, immatérielle pourrait-on dire, une cloche qui est un écho de l'âme. C'est la messe qui commence en la petite chapelle accrochée au flanc de la falaise. Il n'est pas besoin d'orgues pour accompagner l'office.

(La suite à la troisième page.)



Une palisade abattue boulevard Bonne-Nouvelle

DES INCIDENTS ONT MARQUÉ A AUTEUIL LE GRAND PRIX D'AUTOMNE



En haut : le départ du Grand Prix, qui motive les manifestations. En bas : la garde à cheval dégage la piste

Le temps, déjà peu agréable la veille, s'est mis à la tempête et cette réunion dominicale n'a pas été sans en souffrir. C'est d'autant plus dommage que le sport s'annonçait fort intéressant, surtout dans le Grand Prix d'Automne qui fait pendant, dans le programme de haies d'Auteuil, au Grand Prix du Printemps. Mais à ce point de vue encore, la réunion a mal tourné, au moins dans la grande épreuve. En effet, des quatorze concurrents, six ont été laissés au poteau et, parmi eux, les représentants de Schwob et d'Artois qui avaient bien leur



Le temps, déjà peu agréable la veille, s'est mis à la tempête et cette réunion dominicale n'a pas été sans en souffrir.

chance. L'arrivée s'est passée entre Hoca, Cordier et Clartius, et le cheval de M. Lavielle a battu ses adversaires très nettement sinon brillamment.

Le public a mal pris l'incident et il a fallu l'intervention de la garde pour empêcher l'invasion du pesage par les manifestants. Mais à ce point de vue encore, la réunion a mal tourné, au moins dans la grande épreuve. En effet, des quatorze concurrents, six ont été laissés au poteau et, parmi eux, les représentants de Schwob et d'Artois qui avaient bien leur

La tempête sur Paris

Le vent a soufflé à 80 km à l'heure et provoqué de nombreux dégâts et accidents

Les eaux de pluie ont fait éclater un égout, et le métro, à la porte de Versailles, fut inondé

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, le vent s'était considérablement accru et ce fut, dès hier matin, une véritable bourrasque qui, durant toute la journée, souffla sur la région parisienne.

Succédant la pluie en rafales furieuses, la tempête effeuilla les arbres des jardins et des avenues, et l'on voyait voler un peu partout des feuilles jaunies, des lambeaux de papier, voire quelques chapeaux.

Vers midi, et jusqu'à 17 heures, des rafales se succédant causèrent de nombreux dégâts, et divers accidents. Le vent soufflait à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure. Nombre de tentes, de voiles, de toiles et cheminées furent emportées. Dans les parcs, dans les squares et dans les jardins, de la balle de des arbres furent brisées, voire déracinées. Des murs se sont écroulés ; des palissades, des échafaudages s'abattirent.

Ces accidents n'ont heureusement fait que trois victimes.

M. Eugène Variot, âgé de vingt-sept ans, électricien, demeurant 1, sentier des Grudchamps, à Bagnolet : il a été tué, vers 11 heures, par la chute d'un poteau électrique de l'est-Lumière, aux établissements France-Auto, situés 202, avenue Gallieni, à Saint-Mandé, sur la zone annexée.

A la même heure, rue Boileau-d'Anglais, devant le n° 11 bis, un commis charcutier, Georges Deschamps, seize ans, travaillant et demeurant chez M. Montvilliers, 8, rue de Surène, a été sérieusement blessé à la tête et à la main droite par la chute de deux cheminées en tôle. Il a été admis à l'hôpital Beaujon.

Rue des Plâtriers, M. Camille Gascher, vingt-neuf ans, électricien, demeurant 7, même rue, a été blessé au bras droit par la chute d'une palissade de 2 mètres sur 3 mètres.

A 12 h. 40, une palissade de six mètres de hauteur, élevée 1, boulevard Poissonnière, s'est abattue sur le trottoir. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Les pompiers ont dégagé le trottoir et ramené la palissade dans le chantier de construction.

Dix minutes plus tard, une haute palissade, dressée à l'autre bout du boulevard Poissonnière, devant l'ancien établissement Bréant, s'est effondrée sur le trottoir, tandis qu'un kiosque situé près de la rue Rougemont s'effondrait.

Les pompiers ont dû intervenir 41, avenue des Gobelins, rue Blainville et rue Clovis, sur les toits du lycée Henri-IV, pour abattre des cheminées qui menaçaient de tomber sur la chaussée.

Ils ont également étayé un mur, 44, rue Pixérécourt, qui menaçait de s'écrouler.

Au n° 15 de la rue Bisson, une cheminée s'est abattue dans la cour de l'immeuble, à quelques mètres d'un locataire qui passait et qui, fort heureusement, ne fut pas atteint.

A Neuilly, rue Louis-Philippe, une palissade a été également renversée par le vent.

A la station « porte de Versailles » Des le début de l'après-midi, des sauteries s'étaient produites dans les galeries du métro à la porte de Versailles. Ils provenaient d'un égout situé sur le boulevard Lefebvre et qui se ramifie en cet endroit en plusieurs tuyaux.

Vers 17 h. 15, l'égout s'étant engorgé par l'afflux considérable des eaux provenant d'une violente averse, une rupture se produisit et l'eau commença à envahir les galeries souterraines tandis qu'elle déterminait, à la surface, par suite de l'affaiblissement du sol, une excavation au milieu du terre-plein de la porte de Versailles.

(La suite à la deuxième page.)

L'ABYSSINIE A COURONNÉ HIER LE "ROI DES ROIS"

Après une imposante, quoique brève cérémonie religieuse, le nouvel empereur a reçu les félicitations des délégués étrangers



Les souverains d'Ethiopie sur leur trône au palais royal d'Addis-Abeba

Addis-Abeba, 2 nov. (dép. Havas.) C'est ce matin à 7 h. 30 que le ras Tafari a été couronné roi des rois et empereur d'Abyssinie.

Dans la chapelle érigée spécialement à cette intention dans les dépendances de la cathédrale Saint-

présentants des diverses puissances. C'est dans le carrosse de couronnement de l'ex-empereur que le ras Tafari s'est rendu du palais à l'église, où l'ont accueilli les prêtres revêtus de somptueux habits de velours et d'or et les membres des différentes missions diplomatiques.

La cérémonie elle-même a été brève : après quelques prières, l'abbou d'Ethiopie a placé la couronne sur la tête de l'empereur. Une autre cérémonie religieuse a eu lieu à 9 heures dans la cathédrale même. A son issue, l'empereur s'est rendu de nouveau au palais. Le cortège impérial a alors défilé à travers les rues galement pavées et sous les arcs de triomphe érigés sous la surveillance du ras Tafari en personne. Enfin, le nouvel empereur a reçu les félicitations des chefs des missions étrangères et des différentes délégations.

UNE RECEPTION A LA LEGATION D'ABYSSINIE

Une brillante réception a eu lieu hier après-midi à la légation d'Abyssinie, à l'occasion du couronnement du négus. M. Massat, chargé d'affaires, avait invité, parmi lesquels on remarquait l'envoyé spécial du négus et Mme Balatchou, MM. Erem, consul d'Ethiopie, le docteur Vitalien, qui fut le médecin du négus, Menabick, Sebhal, secrétaire de la légation, etc.

De gauche à droite : M^{me} Balatchou, M. Erem, consul, M. Balatchou, envoyé spécial, et M. Massat, chargé d'affaires

Georges, et plus encore à l'extérieur, se pressait une foule compacte, dont les allures multicolores donnaient à cette cérémonie une splendeur barbare tout à fait unique. Une place spéciale avait été réservée aux re-

Les grands reportages

d'Albert LONDRES

AUX PAYS TORRIDES

DES PÊCHEURS DE PERLES

LES SURVIVANCES DE L'ESCLAVAGE

La traite et la vente ne se pratiquent plus ouvertement, mais on verra par un exemple topique — et il s'agit d'enfants — qu'elles continuent à subsister clandestinement

Un négre habillé de blanc, enturbané, me saisit le bras. Depuis la veille je goûtais les charmes violents de Massouah sur la côte de l'Erythrée. Le langage de mon agresseur n'était pas impossible à comprendre. Sans doute avait-il été boy dans un hôtel, jadis, à Djibouti, et de là sa solide connaissance de la langue française. Je ne m'expliquais pas, toutefois, le sens de ses paroles. Il me disait :

— Viens vec moi, et toi voir que moi pas menteur.

Les fous ne sont pas plus nombreux en Orient qu'en Occident, mais, en Orient, on ne les enferme pas. Etait-ce un fou ? Je me dégaï de lui. Le négre suivit.

Monsieur le chef de la France, disait-il, moi pas menteur, viens voir !

Je ne me rappelais donc pas Djeddah. Le consul ? Je lui avais dit : « Mets-toi là ! » Et j'avais tiré son portrait.

— Peut-être bien, mon vieux !

Son portrait quand il avait le petit enfant dans les bras.

Parfaitement ! Le marchand d'esclaves ! Dénoncé, le consul de France l'avait fait rechercher. Il vint. Quand on voulut non pas lui arracher l'enfant, mais l'en séparer un moment pour mieux l'examiner, l'ineffable innocent jeta ses deux bras autour du cou de son ravisseur. Il s'accrochait de tout son jeune désespoir à celui qui voulait le vendre. Je me rappelais la scène, maintenant !

Le consul les avait rapatriés à Djibouti.

Et voici mon homme à Massouah !

En cherchant des perles, allais-je trouver des esclaves ?

Avant 1925, ma route en eût été semée. Le Hedjaz et le Nedj absorbaient toute la cargaison humaine. Venant d'Abyssinie, de la côte des Somalis, de l'Erythrée, du Soudan, des troupeaux de noirs



débarquaient franchement à Djeddah. La douane levait même sur les négriers un impôt de dix pour cent, c'est-à-dire que sur cent esclaves elle choisissait les dix plus beaux et les vendait à son bénéfice. Ainsi opérait-on jusqu'au roi Hussein. Mais vint Ibn Saoud. Ibn Saoud abolit l'esclavage ; le Coran l'admet. Il en interdit les marchés. L'esclave ne se vend plus sur la place publique, mais sous le manteau... le manteau de poil de chameau. On s'entendait à la mer Rouge à la côte d'Asie, louvoyant pour éviter les torpilleurs français et anglais chargés de leur parler au nom des Droits de l'homme et enfin, drapeau déployé, touchant en fanfare le port arabe ? Le cheikh ad dala ar ragi, le chef des courtiers en esclaves, enlevait immédiatement le gouvernail et courait à travers Djeddah le planter à sa fenêtre. C'était le signal. La foule commençait. On séparait le troupeau en deux parties : les

LE D^r BRUNING, "CHANCELIER DU MARECHAL"

Berlin, 2 novembre.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL —

D'après ce qu'on dit du D^r Brüning à Berlin, je m'étais fait du chancelier allemand une image plutôt sévère. Je me le représentais volontiers comme un second D^r Marx, concentré, taciturne et un peu bourru... Or c'est un homme relativement expansif, plein d'allant et fort courtois que j'ai trouvé en face de moi, lorsque, après bien des difficultés protocolaires, je fus enfin introduit dans la vaste pièce aux meubles simples et lourds — cabinet de président de conseil d'administration plutôt que de ministre — où M. Brüning médite la réalisation de son projet d'assainissement financier et prépare son jeu pour l'échiquier international.

D'origine westphalienne et de formation très catholique, le D^r Brüning possède l'aménité du caractère et l'art des nuances, supériorité plutôt rare en ce pays. Il a fait toute sa carrière dans les rangs de ce Zentrum, qui reçoit constamment un afflux de subtilité romaine et qui fournit à l'Allemagne des hommes d'Etat pondérés, susceptibles de tenter l'équilibre dans les situations les plus compliquées et de tenir le gouvernail parmi les feux croisés des partis.

Ayant consacré ses années de jeunesse à des études approfondies d'histoire et de sciences sociales et s'étant tout d'abord destiné à l'enseignement, le D^r Brüning n'est venu à la politique qu'assez tard. Ce fut en 1924 qu'il

occupa pour la première fois son siège de député au Reichstag, après avoir rempli préalablement pendant plusieurs années les fonctions absorbantes, mais instructives, de secrétaire général de l'Union des syndicats catholiques d'Allemagne.

Dans l'arène politique de Berlin, le D^r Brüning apparaît donc comme un « homme nouveau ». Agé seulement de quarante-cinq ans, il appartient à la génération qui a fait la guerre — dans les cérémonies, le chancelier porte souvent sur sa redingote une croix de fer de première classe gagnée au feu — et qui conçoit la vie, aussi bien que la politique, sur un plan réaliste.

(La suite à la troisième page.)

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX du Petit Parisien et du Times

OU VA L'ALLEMAGNE ?

Le chancelier Brüning "chancelier du maréchal"

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Quand, au printemps dernier, afin de dénouer une crise ministérielle particulièrement difficile, le président Hindenburg fit appel à M. Brüning, celui-ci n'était encore connu dans les milieux du Reichstag que comme leader de la fraction centriste. En somme, on ne savait pas du tout, à cette époque, ce que le Dr Brüning pouvait valoir comme homme de gouvernement. Mais le chef de l'Etat, prenant une initiative spontanée, l'a distingué, l'a investi de son entière confiance, l'a nommé sans tenir compte des tendances parlementaires, et, du jour au lendemain, le Dr Brüning s'est trouvé nanti d'une exceptionnelle autorité.

Il est le chancelier du maréchal, et le maréchal est bien décidé à le maintenir le plus longtemps possible. Très lié avec le lieutenant-colonel von Hindenburg, fils du président, et ami aussi de M. Treveranus, que l'on appelle ici le «second fils d'Hindenburg», le Dr Brüning est le délégué au pouvoir de cette équipe présidentielle qui, dans la demi-carence parlementaire, régit l'Allemagne actuellement et forme le seul roc solide au milieu des courants contraires.

Homme nouveau, le Dr Brüning apporte au gouvernement un esprit nouveau. Ses sympathies vont à droite, mais il sait à l'occasion s'accommoder d'une entente avec la gauche. Rien en lui, pourtant, de la souplesse intellectuelle, de la passion, de la dialectique stresemanniennes. Il réfléchit en appuyant sur des chiffres et des faits, il parle avec des intentions précises et agit en homme d'affaires. Tandis qu'il répond à mes questions assez directes sans cette réticence exagérée qui est chez les diplomates de la vieille école une seconde nature, j'ai tout à fait l'impression d'avoir devant moi un ministre américain.

Le chancelier considère les événements de préférence sous l'angle économique. Il est très *sachlich*, comme on dit en allemand, très positif, et c'est moins à l'aide de combinaisons politiques que par des moyens pratiques qu'il espère atténuer le mal dont souffre aujourd'hui le Reich. Du long entretien que j'ai eu avec lui sur la situation générale de l'Allemagne, je ne suis pas autorisé à divulguer les termes. Vivement attaqué par l'extrême-gauche et par l'extrême-droite, le Dr Brüning tient à éviter toute manifestation qui pourrait gêner la tâche énorme et ardue qu'il s'est imposée. Mais il a bien voulu fixer, pour les très nombreux lecteurs du *Petit Parisien*, en des déclarations pesées et écorées, ce qu'il pense des principaux problèmes qui sont maintenant à l'ordre du jour à Berlin et qui, par bien des côtés, ne peuvent manquer d'intéresser les Français.

Le texte de ces déclarations, approuvé par le Dr Brüning, a été soigneusement mis au point par les bureaux, et la traduction française que j'en ai faite a été reconnue conforme à l'original allemand par l'office de presse du Reich. Ce travail de gestation a duré une semaine, mais il donne au document la valeur d'une pensée officielle. Dans les milieux de la Wilhelmstrasse, on attache visiblement à ces déclarations du chancelier une importance qui dépasse le cadre journalistique. Elles sont, en effet, fort importantes. Bien que conçues sous la forme prudente, elles disent bien, cependant, surtout à travers les lignes, ce qu'elles veulent dire. En quatre pages dactylographiées le Dr Brüning a esquissé ni plus ni moins que la courbe probable de la politique extérieure allemande, telle qu'elle se développera au cours des prochains mois et telle qu'elle résulte du jeu complexe des forces politiques et économiques que les élections de septembre ont révélées. Elles appellent des réserves, des objections et plus encore, que les responsables de la politique française sauront formuler en temps et lieu.

Mais elles marquent, dans l'ensemble, le désir de sortir de l'impasse où des démagogues irresponsables ont engagé le Reich. Elles veulent constituer à l'égard de la France un geste plutôt conciliant, destiné à favoriser la reprise des contacts, dans le domaine économique aussi bien que diplomatique, que les prétentions agressives des extrémistes allemands ont fortement compromis.

Lucien BOURGUES

Comment la Turquie conçoit le paiement de ses dettes

Constantinople, 2 novembre (dép. Times). On croit savoir que le gouvernement turc a décidé de traiter de la même manière toutes ses dettes, qu'elles aient été contractées au temps de l'Empire ottoman ou depuis la fondation de la République.

Cela signifie apparemment que si le gouvernement rembourse la moitié ou le tiers seulement de la dette ottomane, il paiera également la moitié ou le tiers de ce qu'il doit aux groupes étrangers pour la construction du chemin de fer d'Anatolie. Dans ce cas, les groupes allemands et suédois, qui construisent en ce moment des voies ferrées en diverses parties de l'Asie Mineure, risquent de se trouver affectés.

Les Heimwehren ont organisé hier une manifestation imposante à Vienne

Vienne, 2 novembre (dép. Petit Parisien). La grande manifestation organisée par le parti chrétien social et l'Heimwehr viennoise s'est déroulée aujourd'hui dans un calme complet parmi une énorme affluente. A 10 heures, le chancelier Vaugin, chef du parti chrétien social, et le commandant des Heimwehren major Fey, ont prononcé sur la place des Héros, devant l'ex-palais impérial de la Hofburg, deux grands discours de combat contre les «rouges».

A 10 heures, le chancelier Vaugin, chef du parti chrétien social, et le commandant des Heimwehren major Fey, ont prononcé sur la place des Héros, devant l'ex-palais impérial de la Hofburg, deux grands discours de combat contre les «rouges».

Elles voulaient renverser la démocratie et les trois édifices abritaient les institutions. Nous n'avons pas besoin d'autre programme électoral ; défendre contre les rouges l'Université, le Parlement et le Palais de justice c'est la notre tâche ! Nous sommes seuls à le faire, car nos anciens alliés, dans cette lutte, nous aident aujourd'hui plus qu'ils ne nous aident. Mais nous vaincrons avec la foi de nos pères et l'exemple de notre tradition ! En avant à la victoire pour nous !

Une seconde manifestation se déroula devant le Secrétariat du parti chrétien social, au balcon duquel non seulement le chancelier Vaugin reprit une seconde fois la parole, mais Mgr Seipel et le leader ouvrier viennois Kunschak adressèrent à la foule de courtes allocutions.

— Marcel de votre enthousiasme, déclara Mgr Seipel, nous parvienne les autres jours le 9 novembre et nous sommes sûrs de la victoire. Alors, après le Parlement, viendra le tour de l'hôtel de ville. Au revoir, au 9 novembre !

Pendant ces manifestations, plusieurs avions ont survolé la ville.

Marcel DUNAN.

Déclarations du comte Bethlen sur son voyage à Ankara

Ankara, 2 novembre (dép. Havas). Le comte Bethlen, avant de quitter Stamboul, a déclaré à l'agence Anatolie, qu'il était très satisfait de ses échanges de vues avec Ismet pascha et Tervikitchy bey.

— Les conversations se sont déroulées, a-t-il dit, dans l'atmosphère de confiance et de forte amitié qui caractérise les relations des deux pays. Toutes les questions politiques et économiques intéressant les deux pays ont été examinées très minutieusement ; nous avons fortement l'impression qu'il existe une entière concordance de vues entre nous. Naturellement nous continuerons de resserrer les liens des deux nations sœurs.

Le comte Bethlen a exprimé le regret qu'une certaine presse ait cherché à attribuer une signification particulière à la coïncidence de sa visite à Ankara avec celle de M. Venizelos ; il a ajouté que son voyage n'était dirigé contre aucune autre nation, mais qu'il était la conséquence indispensable et naturelle des rapports existant entre les deux pays.

La Turquie et la Hongrie qui ont des intérêts communs constituent indubitablement un facteur de paix et d'équilibre politique.

Le comte Bethlen a parlé en termes élogieux de la personnalité du Ghazi et a exprimé ses remerciements pour l'accueil amical qu'il avait trouvé en Turquie.

SOFIA A FAIT FÊTE AUX SOUVERAINS BULGARES

Sofia, 2 novembre (dép. Havas). La capitale a été aujourd'hui encore le théâtre de manifestations de joie populaire. Dès la matinée, la population occupait les rues et les places avoisinantes du palais où le roi et la reine recevaient les félicitations. Le président du Conseil, à la tête des ministres, a présenté le premier des vœux ; il a été suivi par les invalides de guerre, les députés, les officiers de réserve, toutes les organisations avec drapeaux et la masse de la population de la ville ainsi que de nombreuses délégations de province. Les ministres et les invalides de guerre ont été invités à prendre place aux côtés du roi.

Le défilé a continué sept heures sans interruption au milieu des acclamations enthousiastes. Environ 50000 personnes saluèrent le roi, la reine, qui sont restés debout jusqu'à la fin.

De nombreux paysans ont offert à la jeune reine des productions de l'art populaire selon la coutume du pays. Hier au soir, la nouvelle se répandit que le roi était chez le président du Conseil ; une foule énorme se rassembla devant la maison de celui-ci. Lorsque le roi sortit, il fut acclamé avec le plus grand enthousiasme.

Le roi Boris confère avec M. Liapcheff

Belgrade, 2 novembre (dép. P. Parisien). On mande de Sofia au journal de Belgrade que le roi Boris s'est rendu hier soir au domicile du président du Conseil Liapcheff, avec qui il eut une longue conférence. A l'issue de cette visite, le président du Conseil a annoncé qu'il offrirait mardi prochain un dîner auquel sont conviés tous les membres du gouvernement et les anciens ministres du cabinet Tsankof. On croit que M. Liapcheff a l'intention d'arriver à un arrangement avec les groupes défectionnaires. Zgavor avant les élections du 9 novembre.

Sanglante bagarre en Espagne

Madrid, 2 novembre (dép. Havas). Le général Berenguer a communiqué aux journalistes qu'à Algodonales (Cadix), la foule a voulu libérer un détenu. La police a dû charger. Une femme a été tuée et plusieurs manifestants blessés.

44 saboteurs sont arrêtés en U. R. S. S.

Moscou, 2 novembre (dépêche Havas). De l'agence Tass : Le département politique de l'Etat a découvert deux organisations qui sabotaient le service d'approvisionnement des ouvriers ; l'une comprend vingt-quatre personnes ; l'autre vingt. Le procès des saboteurs se déroulera à Moscou.

Les élections municipales ont été favorables en Grande-Bretagne au parti conservateur

Londres, 2 novembre (d. Petit Parisien). Les élections municipales, qui ont eu lieu hier dans 340 villes et boroughs d'Angleterre et du Pays de Galles, ont marqué un succès très net pour les conservateurs et un recul manifeste pour les travaillistes.

D'après les derniers résultats connus, les conservateurs gagnent 70 sièges ; les travaillistes en perdent 65 et les libéraux 9, tandis que les indépendants, qui sont des conservateurs à programme spécial en gagnent 4.

Il ne convient pas d'exagérer la portée de l'événement, car il ne s'agit que du renouvellement de tiers des assemblées municipales et on ignore pas en outre que ces élections ont été longtemps dépourvues de toute signification politique. Les conseils municipaux ne forment pas, comme chez nous, le collège électoral de la chambre haute.

Cela explique sans doute pourquoi pendant longtemps les organisations centrales des partis constitués n'intervenaient pas dans la bataille municipale. Le Labour Party, le premier, dès après la guerre, a s'organisé pour la conquête des municipalités. La socialisation des services locaux, qui est évidemment la forme la plus sympathique du socialisme, apparaît comme un moyen de préparer l'ensemble des esprits au socialisme d'Etat.

Le pouvoir municipal présente d'ailleurs d'autres avantages. Il comporte le droit de répartition des impôts locaux et, par la libre disposition de la caisse des valeurs, il permet de favoriser et de s'attacher une plus grande clientèle électorale.

L'effort des travaillistes a été si méthodique et si soutenu, que depuis 1923, leurs progrès aux assemblées municipales ont été ininterrompus et qu'ils se sont acquis la majorité dans la plupart des grands centres industriels.

Il y a un an, sous l'impulsion de M. Neville Chamberlain, les conservateurs ont pris une décision qui a permis d'obtenir un revirement d'opinion parmi les électeurs qu'est dû le revirement du courant travailliste.

Les pertes du Labour Party sont en effet sérieuses. Dans des centres ouvriers importants comme Blackburn, Swansea, Hull et Leeds, des maires conservateurs vont remplacer des maires travaillistes et, à Derby, Doncaster, Manchester, Sheffield, les conservateurs ont fortifié leurs positions.

Elisabeth d'Angleterre avait-elle quelque droit au trône ?

Dans un article qui suscitait de multiples controverses, le doyen Inge affirme qu'elle n'était point la fille d'Henry VIII

Londres, 2 novembre (dép. Radio). Une déclaration sensationnelle, selon laquelle Elisabeth, qui fut une des plus grandes reines d'Angleterre, aurait bien été illégitime et par conséquent n'aurait aucun droit à la couronne, vient d'être faite par le doyen Inge dans la *Revue Ecclésiastique*.

Le doyen dit en effet : « Une sérieuse étude des portraits des enfants putatifs d'Henry VIII m'a convaincu que, tandis que la reine Mary II et le roi Edward VI reproduisent la plupart des traits de leur père, le visage de la reine Elisabeth est d'un type entièrement différent. Je ne pense pas qu'elle ait une seule goutte du sang des Tudor dans les veines. Et il est vrai que la belle Anne de Boleyn et quelque peu de sang de sa sœur ont été transmis à la reine Elisabeth par le mariage de la reine Anne de Boleyn avec le roi Henri VIII.

La reine Elisabeth prit possession du trône comme enfant d'Henry VIII et de sa seconde femme, la belle Anne de Boleyn. Henry avait épousé Anne secrètement, en janvier 1533. En septembre de la même année, la princesse Elisabeth vint au monde. En 1536, Anne eut un enfant mort.

Les querelles fréquentes entre Henry et sa femme, qui finirent par l'exécution de celle-ci sur la tour Verte, sont attribuées à la jalousie. En mai 1536, le roi quitta subitement un journal à Greenwich parce que, dit la légende, Anne avait lancé son mouchoir à un amoureux enragé dans la compétition.

Les conclusions de la commission ont été d'examiner les accusations d'adultère portées par Henry VIII contre sa femme, d'examiner les portraits de la reine Elisabeth et de la reine Anne de Boleyn, on cite le jeune lord Rochford, le comte de Westmoreland, Henry Norris, William Brereton et un musicien appelé Mark Smeaton, qui furent tous exécutés. Mais les documents relatifs au procès n'ont jamais été découverts.

LE VOYAGE EN ESPAGNE DU PRINCE TAKAMATSU

Saint-Sébastien, 2 novembre (Havas). Le prince Takamatsu est arrivé à Saint-Sébastien en automobile. Après avoir visité la ville, il est retourné à Biarritz. Il doit faire aujourd'hui son entrée officielle en Espagne.

LES ETUDIANTS EGYPTIENS MANIFESTENT AVEC VIOLENCE

Le Caire, 2 novembre (dép. Havas). Les étudiants ont tenté d'incendier l'Ecole d'arts et métiers. La police a dû tirer.

Cinq des étudiants blessés par le feu de la police ont dû être transférés à l'hôpital. Plusieurs ont été arrêtés.

Les dégâts matériels sont importants. Au cours d'autres troubles qui ont eu lieu hier, aux écoles Giza et Khediva, les étudiants ont saqué les laboratoires et scierie avant l'intervention de la police.

Un incendie fait à Singapour 7 millions et demi de dégâts

Singapour, 2 novembre (dép. Havas). Un incendie a détruit une usine de caoutchouc. Les dégâts atteignent soixante millions de dollars.

Le récent séisme d'Italie a fait 362 blessés

Rome, 2 novembre (dép. Havas). Selon les dernières nouvelles officielles, le nombre total des blessés du dernier séisme est de 362, dont 71 grièvement atteints.

Plusieurs officiers grecs passeront au conseil de guerre

Athènes, 2 novembre (dép. Radio). Trois commandants, deux capitaines et trois lieutenants et un sous-lieutenant ont été renvoyés devant le conseil de guerre. L'inculpation avait été prise par le général Pangalos contre le régime hellénique actuel.

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AUX ÉTATS-UNIS

Socialistes et communistes, bien que certains n'emportent aucun succès, présentent un grand nombre de candidats

New-York, 2 novembre. DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Socialistes et communistes ne contrôlent pas un grand nombre de voix aux Etats-Unis. Selon des déclarations officielles de Moscou, le parti communiste compte moins de neuf mille adhérents dans l'ensemble du pays. Mais ceux-ci ont fait pour les élections qui auront lieu mardi, un effort politique significatif. Ils ont présenté des candidats à un grand nombre de postes exécutifs de l'administration des différents Etats.

Dans les Etats de New-York, de Pennsylvanie, de Massachusetts, du Texas, du Colorado, les sièges de gouverneur, de sous-gouverneur, ainsi que d'autres postes électifs, tels que celui de ministre de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de la Justice, sont réservés à des candidats socialistes ou communistes.

On trouve des candidats communistes également dans l'Iowa, le Nord Dakota ; des candidats socialistes dans le Maryland, le Kansas, l'Illinois et en Californie où le romancier Upton Sinclair brigue, comme socialiste, la place de gouverneur.

Malgré le mécontentement provoqué dans les masses populaires par la crise économique, ces candidats n'ont pas de chance d'être élus. L'emprise des machines électorales des deux autres grands partis est trop forte. La plupart admettent qu'ils ne font que des campagnes de propagande.

Les candidats socialistes et communistes ont cherché à influencer la politique et ensuite, que l'agitation menée par les représentants de ces partis de violence n'est pas menée seulement dans les Etats peuplés et industriels de l'est mais également dans les Etats agricoles de l'ouest.

ELECTIONS A CUBA AU NICARAGUA ET A HAÏTI

New-York, 2 novembre (de n. env. spéc.). Tandis que l'attention publique des Américains est tournée surtout vers les élections qui auront lieu mardi, d'autres élections, en dehors des Etats-Unis, ne manquent pas d'influencer la politique américaine. Cuba, où les élections ont eu lieu hier dans le calme, il se confirme que le parti dit « libéral » du président Machado a triomphé. Mais très peu d'électeurs ont voté et cette abstention a été considérée comme un signe d'indifférence de l'opposition qui existe contre l'américanisation Machado.

Au Nicaragua

Au Nicaragua, des élections ont eu lieu aujourd'hui sous la direction des Etats-Unis. Devant les difficultés rencontrées pour obtenir des élections honnêtes, loyales, et les urnes sont laissées aux mains des autorités du Nicaragua, ce sont les forces américaines d'occupation qui procèdent aux opérations.

Des fonctionnaires ont été envoyés des Etats-Unis pour diriger l'ensemble de la consultation et présider les sections de vote dans tout le pays.

Pour s'assurer que les urnes ne seront pas subtilisées par des coups d'audace de factions opposées, des soldats américains en armes sont chargés de garantir l'ordre.

Ainsi, il est bien certain que les irrégularités et les actes de corruption divers qui marquaient les élections au Nicaragua avant l'occupation américaine ne se produiront pas.

Mais on peut se demander dans quelle mesure ces élections représenteront les vœux librement exprimés de la population.

A Haïti

C'est un tableau tout à fait différent qu'offre Haïti. Le président Hoover a déclaré de retirer progressivement le contrôle américain sur la petite République, des élections ont eu lieu récemment en vue d'amener au pouvoir un gouvernement.

Librement, le général Russell, haut commissaire américain, vient de déclarer sa démission et quittera l'île le 12 novembre. C'est M. Dana Munro, l'ancien chef de la section d'Amérique latine au « Slade department », qui, comme ministre à Haïti, sera chargé des intérêts américains.

Tragique tentative d'évasion à la prison de Sing-Sing

Trois détenus sont tués

Ossining (New-York), 2 nov. (d. Havas). Cinq détenus de la fameuse prison de Sing-Sing, qui avaient pu se procurer des armes à feu, ont obligé un gardien à ouvrir les portes des cellules et ont tenté de s'enfuir, mais l'alarme avait été donnée et, avant qu'ils aient pu franchir les murs, les forçats se trouvaient en présence de gardes armés de fusils. Les quatre de ces malheureux ont été braqués sur les fuyitifs. Un de ceux-ci blessa un gardien et le service de garde ouvrit aussitôt un feu nourri qui coucha par terre trois des prisonniers. Les deux autres réussirent à s'enfuir. On les croit cachés dans l'enceinte de la prison.

L'INCENDIE D'OKLAHOMA A PU ÊTRE MAÎTRISÉ

New-York, 2 novembre. DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Les pompiers ont réussi à éteindre le feu qui s'était déclaré dans un champ près de Oklahoma City et qui menaçait de gagner le puits qui jaillit brutalement dans la ville depuis trois jours. Sur un rayon de plusieurs kilomètres à la ronde, les eaux sont polluées. Le pétrole qui s'écoule dans les rivières avoisinantes tue le poisson et le gibier. Le service des chemins de fer est toujours dérangé. On espère maîtriser le puits d'ici vingt-quatre heures.

Belgrade se réjouit de la signature de l'accord gréco-turc

Belgrade, 2 novembre (dép. P. P.). Les milieux diplomatiques de Belgrade suivent avec la plus grande attention les événements qui ont marqué ces derniers jours de l'histoire politique extérieure de certains Etats balkaniques.

En premier lieu, le mariage du roi Boris, puis le voyage de M. Venizelos à Ankara coïncidant avec la visite du comte Bethlen, l'objet de nombreux commentaires.

Belgrade ne pense que se réjouir, nous dit-on, de la signature du traité gréco-turc qui constitue une garantie nouvelle de la paix dans les Balkans et le Proche-Orient. La Yougoslavie n'a d'ailleurs, avec la Turquie, aucune question importante à régler et n'aurait à bref délai la signature d'un traité de commerce qui permettra de liquider le problème des biens turcs séquestrés.

La cérémonie d'Étretat

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La tempête, qui bouleverse le ciel, mêle ses grondements au murmure de la mer. Et quand l'abbé Decaux, évêque de Colli, se sera au son du vent et de la pluie qui tambourine sur les vitraux, lancinant musique où s'exprime une cosmos.

Un peu avant la fin de la messe, Costes et Bellonte arrivent, chaleureusement applaudis, et bientôt un cortège se forme. A peine a-t-on procédé à la rituelle bénédiction de la messe que, musique en tête, les deux aviateurs, aux côtés s'est joint le maire d'Étretat, M. Landon, se rendant au monument.

La pluie a cessé ; le ciel laisse apparaître une frange d'un blanc laiteux. Les photographes en profitent. Aux côtés de Costes et de Bellonte se sont massées les personnalités officielles. Il y a là le général Fequet, représentant M. Laurent Eynac, ministre de l'Air ; les aviateurs Assolant, Lefèvre et Codos ; M. du Vigier, secrétaire du comité Nungesser-Coll ; M. Sydney Veit, délégué à Paris de l'Aéronautique Association des Etats-Unis.

Quelques mots, le maire et M. Martin, président des mutilés, dégagent la signification de cette fête du souvenir « qui est la Tonnante des aviateurs morts en mer ». Puis on se hâte, car la tempête s'élève à nouveau. Costes et Bellonte vont déposer, au pied de la pierre, une superbe couronne où les deux thèmes jettent une gamme de couleurs tendres.

Une minute de silence, annoncée par la sonnerie aux champs et qui trouble le grondement du vent. La cérémonie est terminée.

C'est la rade vers les autos, cependant que la foule regagne alertement Étretat où Costes et Bellonte sont reçus avec le cérémonial habituel.

A l'issue du banquet qui leur fut offert par la municipalité, les deux aviateurs se rendirent à Saint-Valéry-en-Caux sur l'emplacement même du monument qui marquera l'endroit historique où le *Point d'Interrogation* s'engagea sur la mer. Ainsi, à 60 kilomètres de distance se perpétue par la pierre le souvenir de ce jour, l'audace au cœur, l'entente la grande traversée et de ceux qui l'ont si magnifiquement réussie.

Maurice BOURDET.

La banque Adam cesse ses paiements

Des mesures sont prises pour assurer des versements aux créanciers

La banque Adam ayant décidé de fermer ses guichets, une réunion a eu lieu dans le cabinet du président du Conseil, en présence du ministre des Finances et du gouverneur de la Banque de France, à laquelle ont participé des représentants de cinq établissements de crédit, qui ont décidé de consentir une avance de trésorerie aux liquidateurs pour permettre d'opérer dans le plus bref délai la mobilisation de l'actif et le premier versement aux déposants et aux créanciers.

Il tire sur sa femme qui riposte et le blesse grièvement

Lyon, 2 novembre (dép. Petit Parisien). Julien Brosse, vingt-deux ans, est marié avec une fille de Mlle Raymond, fille d'un cafetier de Pierre, près de Lyon. Mais Brosse était paresseux et se beat-père, avec lequel le ménage demeurait, finit par le mettre à la porte. Julien Brosse, avec son revolver, se précipita et appela sa femme. Elle était armée d'un revolver. Mme Brosse apparut, elle aussi armée d'un pistolet automatique. Dès qu'il l'aperçut, son mari tira sur elle, mais la manqua. La jeune femme riposta de trois balles qui atteignirent Brosse à la poitrine. La fille du cafetier a été laissée en liberté. Tous les témoins âgés étant en sa faveur, elle paraît avoir agi en état de légitime défense.

Arrestation de colons évadés

Le Mans, 2 novembre (dép. P. Parisien). On a arrêté près du Château-du-Loir, deux colons évadés de Mettray : Louis Bouleau, vingt ans, et Fernand Mounet, seize ans. Le premier, récidiviste de l'évasion, avait volé en cours de route une bicyclette. Il a été envoyé à la prison du Mans ; le second a été reconduit par les gendarmes à la colonie pénitentiaire.

Kingsford Smith va semer dans l'Océan au large de Sydney les cendres de son père

Londres, 2 novembre (dép. Petit Parisien). Suivant un message Exchange Telegraph de Sydney, le père de Kingsford Smith, un pilier aviateur australien, qui vient d'établir un nouveau record par son vol Angleterre-Australie, est mort la nuit dernière près de cette ville.

A sa requête, sa dépouille mortelle sera incinérée et ses cendres répandues dans l'Océan, au large du port de Sydney, du haut d'un aéroplane que pilotera son fils et qui contiendra les membres de sa famille.

Congrès de l'aviation civile polono-tchèque à Varsovie

Varsovie, 2 novembre (dép. Sud-Est). Un congrès de l'aviation civile polono-tchèque va se réunir à Varsovie. Les délégués de la Pologne et de la Tchécoslovaquie élaboreront un projet de nouvelle convention aérienne d'exploitation, l'ancienne convention expirant le 1^{er} janvier prochain.

Une manifestation à Bâle en faveur des juifs de Palestine

Bâle, 2 novembre (dép. Havas). Une nombreuse assemblée israélite a protesté contre les principes de la politique anglaise en Palestine, exposée dans le Livre blanc. L'assemblée a déclaré que ces principes sont contraires à la lettre et à l'esprit du mandat de Palestine.

LE DÉPART DU « DO-X » RETARDÉ PAR LA TEMPÊTE

Friedrichshafen, 2 novembre (d. Radio). Par suite de la tempête, le Do-X n'a pu prendre son vol pour Amsterdam, but de la première étape de son voyage avant la randonnée projetée au-dessus de l'Atlantique.

LES RAIDS AÉRIENS

Weiss et ses compagnons ont atterri à Djibouti

Djibouti, 2 novembre (dép. Petit Parisien). L'équipage aérien Weiss, Vernheil, Trafford et Dronne a atterri à Djibouti.

Dernières nouvelles sportives

LE BOXEUR MARCEL THIL VAINQUEUR A BUCAREST

Bucarest, 2 novembre (dép. Sud-Est). Dans un match de boxe qui avait lieu hier soir, le champion français des poids moyens, Marcel Thil, a battu le champion roumain Spakov, par knock out.

Liabianka. — De violentes tempêtes ont causé de gros dégâts dans la région de Kokre et de Jelen.

Un comité Italie-France vient d'être fondé à Rome

M. Marinetti en sera le président

Rome, 2 novembre (dép. Havas). Avant de quitter Rome, M. Jean Rivain, président du comité de direction Franco-italien, parlant au représentant de l'agence Havas, s'est félicité de la pleine réussite de la semaine de Mistral, à Rome, régie du côté italien par M. Di Giacomo, président de la Confédération nationale des intellectuels, et, du côté français, par M. Philippe de Zara, secrétaire du comité.

Puis M. Jean Rivain, qui donne l'impression de bien peser tous ses mots, a fait la déclaration textuelle suivante :

— Ce que j'ai dit à l'Académie et ailleurs, et mon entente de mercredi avec le duc, tout cela fait un bloc. Je peux même dire que cela fait un bloc avec la partie la plus importante du discours de M. Mussolini de mardi dernier.

Le duc s'effrite de voir les idées et les idées des hommes toujours en retard sur le train du monde et les exigences de la vie moderne. Il veut qu'on éclaircisse le désaccord. L'esprit, m'a-t-il dit avec force, est universel. J'ai dit moi-même le lendemain que le règne de l'esprit seul donne les principes de vie et que la certaine face mauvaise du monde en serait

Le Dimanche Sportif

RUGBY Les "Douze" quittent la Fédération CYCLISME AU VÉLODROME D'HIVER Un tournoi au stade Buffalo FOOTBALL

L'unité parfaite qui, depuis la création de la Fédération française de rugby, caractérisait l'action de ce groupement, a été brisée hier : les "Douze", au sein de leur démission de la F. F. R. Le bureau du Stade français réuni dans la matinée, après avoir pris connaissance d'une lettre signée des internationaux Jauréguiberry, Houdet, Piquiral, Majerus, Cossarieu, décida de se solidariser avec les dissidents.

Les délégués des "Douze", au cours d'un nouveau réunion, ont rédigé une lettre de démission, exposant les motifs de la rupture, devenue nécessaire après les récentes décisions de la commission des licences, décisions que les "Douze" considèrent comme des brimades. Voici, du reste, la conclusion de cette lettre :

En présence de ces brimades et de leur fréquence, nous dégageons notre responsabilité ; leur répétition dénote une hostilité systématique de la F. F. R. à l'égard de nos clubs, dont l'activité sportive et l'existence même sont mises en danger, alors que le devoir primordial est de s'associer à une entente capable de réintégrer le rugby, ainsi que le démontrent ses premiers succès.

Maintenant, les "Douze", ont compris que toutes tentatives nouvelles seraient vaines et que la F. F. R. leur est fermée. Impulsifs à l'égard des décisions et dans l'impossibilité de prouver leur sport favori, ils se résignent donc à remettre leur démission plutôt que de provoquer un violent conflit au sein de la Fédération de rugby.

Les "Douze" s'en vont avec le profond regret que l'unité du rugby, à laquelle ils ont si profondément attachés, soit, malgré eux, compromise aujourd'hui.

Cette lettre, signée des représentants mandats du Stade français, du Stade Toulousain, de l'Aviron Bayonnais, de la Section Paloise, du F. C. Lyon, du F. C. Grenoble, du S. A. U. Limoges, du Stade Nantais, de l'U.S. O. Nîmes, du Stade Bordelais, a été adressée à M. Danjou, président de la fédération.

Le prix Gouillet-Pogier, course sur 100 kilomètres à l'américaine, a été très vainqueur.

Le prix Gouillet-Pogier, course sur 100 kilomètres à l'américaine, a été très vainqueur. Résultats :

Deuxième course de la médaille (1.000 mètres) : 1. Gété ; 2. Lamidze ; 3. Tosi.

Match poursuite (6 km.) : Raynaud-Marcillat ; Chouy-Bouchon ; Houdet-Piquiral ; Jauréguiberry ; Tour de France ; Charles Pelissier-Leducq ; Fontan-Magne ; Aertis-Merviel après 3 km. 625, en 4' 5" 4/5.

Prix de la médaille (1.000 mètres) : 1. Bouchon ; 2. Marchal ; 3. Aumier ; 4. Mouton ; 5. Foucaux.

Prix de la médaille (1.000 mètres) : 1. Bouchon ; 2. Marchal ; 3. Aumier ; 4. Mouton ; 5. Foucaux.

Un match opposait au Red Star le F. C. de Sochaux.

Après une partie d'un intérêt moyen, le Red Star obtint de justesse une victoire et heureuse victoire par 2 buts à 1. Malgré tous leurs efforts et en dépit de leur désir de bien faire, les équipes ne purent, de part et d'autre, faire preuve de leurs qualités habituelles. Les joueurs français-comtois, plus que les Parisiens, parurent incommodes par l'état lamentable du terrain sur lequel ils évoluèrent. On ne peut donc pas juger équitablement la valeur des deux formations qu'il faudra revoir dans des conditions plus favorables.

Dès le début, Sochaux chercha à imposer son jeu et se montra dans l'ensemble légèrement supérieur à son adversaire. Mais les défenseurs du Red Star surent, par leur action énergique, tenir en respect les avances franco-comtoises.

A la mi-temps, les joueurs de Sochaux n'avaient pu marquer alors qu'une victoire de Sochaux s'était terminée victorieusement grâce à l'ailier gauche Godfrin qui, d'un beau shoot, avait réussi à tromper le gardien de but.

Après le repos, les Franco-Comtois prirent l'avantage et leurs offensives se multiplièrent. Thépot fut battu par un shoot de l'ailier gauche de Sochaux.

Par la suite le gardien du Red Star effectua de superbes arrêts et rendit vains les efforts des avances adverses.

A la fin du match, une échappée de l'ailier gauche du Red Star se termina par un shoot précis que Montsalier devia dans les filets de Sochaux, donnant la victoire à son équipe.

Un curieux match à trois

Le Stade français, la Section Paloise, l'Aviron Bayonnais, trois clubs du groupe "Douze" ont joué hier au Parc des Princes.

Un avant bayonnais tenta de s'échapper des Princes, un tournoi amical disputé entre les deux clubs méridionaux, après avoir marqué durant quarante minutes encastré tour à tour l'équipe parisienne.

Malgré le mauvais temps, les spectateurs nombreux assistèrent à ces rencontres.

Le premier match opposait l'Aviron Bayonnais à la Section Paloise. Au cours des deux mi-temps, les Palois dominèrent le plus souvent, mais ne purent marquer, et la partie se termina sur match nul : 0 à 0.

Le deuxième match opposait l'Aviron Bayonnais à la Section Paloise. Au cours des deux mi-temps, les Palois dominèrent le plus souvent, mais ne purent marquer, et la partie se termina sur match nul : 0 à 0.

Le troisième match opposait l'Aviron Bayonnais à la Section Paloise. Au cours des deux mi-temps, les Palois dominèrent le plus souvent, mais ne purent marquer, et la partie se termina sur match nul : 0 à 0.

LE GRAND PRIX DE L'ARMISTICE

organisé par l'U.F.M.

L'Union Française de Marche qui organise avec le concours du Petit Parisien, la grande épreuve symbolique du 11 novembre, de Reims-Compiègne à Paris, a sélectionné les marcheurs suivants après les récentes éliminatoires.

Éliminatoires parisiennes. — Anciens combattants : Khovine (C. S. F.), Arset (C. M. Parisiens), Poupeau (C. M. S.), Loujaret (C. S. F.), Genet (C. M. S.), S. Germain (A. M. Beauvaisiens), Ducloux (C. M. S.), François (C. S. F.), Romaniou (A. M. Beauvaisiens), Vitry-sur-Seine (C. S. F.), Guichard (C. S. F.), Serrain (A. M. Beauvaisiens).

Non-combattants : J. Moser (C. M. Meldois), H. Lanier (C. M. S.), Faleola (U. M. Aulnay), H. Lanier (C. M. S.), Faleola (U. M. Aulnay), H. Lanier (C. M. S.), Faleola (U. M. Aulnay).

Éliminatoires de Lorraine. — Anciens combattants : Khovine (C. S. F.), Arset (C. M. Parisiens), Poupeau (C. M. S.), Loujaret (C. S. F.), Genet (C. M. S.), S. Germain (A. M. Beauvaisiens), Ducloux (C. M. S.), François (C. S. F.), Romaniou (A. M. Beauvaisiens), Vitry-sur-Seine (C. S. F.), Guichard (C. S. F.), Serrain (A. M. Beauvaisiens).

Non-combattants : J. Moser (C. M. Meldois), H. Lanier (C. M. S.), Faleola (U. M. Aulnay), H. Lanier (C. M. S.), Faleola (U. M. Aulnay), H. Lanier (C. M. S.), Faleola (U. M. Aulnay).

LE CLUB FRANÇAIS bat le Club Français

Le Club Français fut battu par 2 buts à 1 par le Football Club de Mulhouse, champion d'Alsace.

On ne saurait faire grief aux joueurs en présence de n'avoir pas pratiqué le jeu élégant et précis qu'ils ont coutume de fournir. Il faut les louer d'avoir su, par leur ardeur à la lutte et leur courage, conserver à la rencontre le caractère sportif qui lui est consubstantiel.

La première mi-temps se termina en faveur du Club, qui, par l'intermédiaire de Logez, marqua un but peu avant le repos.

A la reprise, Mulhouse imposa assez nettement son jeu, et, en dépit de la belle partie fournie par Scéhay, le gardien de but parisien, Ror, l'excellent avant associé, parvint enfin à égaliser. Mulhouse produisit alors de beaux efforts pour acquiescer la victoire, qu'il obtint presque à la fin du match grâce à Hurler, qui marqua un deuxième but.

Un avant bayonnais tenta de s'échapper

Les Princes, un tournoi amical disputé entre les deux clubs méridionaux, après avoir marqué durant quarante minutes encastré tour à tour l'équipe parisienne.

Malgré le mauvais temps, les spectateurs nombreux assistèrent à ces rencontres.

Le premier match opposait l'Aviron Bayonnais à la Section Paloise. Au cours des deux mi-temps, les Palois dominèrent le plus souvent, mais ne purent marquer, et la partie se termina sur match nul : 0 à 0.

Le deuxième match opposait l'Aviron Bayonnais à la Section Paloise. Au cours des deux mi-temps, les Palois dominèrent le plus souvent, mais ne purent marquer, et la partie se termina sur match nul : 0 à 0.

Le troisième match opposait l'Aviron Bayonnais à la Section Paloise. Au cours des deux mi-temps, les Palois dominèrent le plus souvent, mais ne purent marquer, et la partie se termina sur match nul : 0 à 0.

COMMENT ON DEVIENT BOXEUR

Eugène Huat raconte dans le "Miroir des Sports" de quelle manière s'éveille sa vocation pugilistique.

C'était pendant la guerre. Huat, âgé de huit ans, vivait dans la zone du front, près de Vailly-sur-Aisne. Le futur champion d'Europe des poids moyens narre dans le numéro du Miroir des Sports qui paraîtra demain mardi comment il fit ses premières armes pugilistiques :

— En rôdant autour de la carrière avec un camarade un peu plus âgé que moi, nous découvrîmes, volant, à l'angle d'une côte à côté, deux caques, un allemand et un autrichien. Je voulais celui à pointe, plus représentatif ; mais mon camarade, pour trancher le différend, nous nous adressâmes à la justice anglaise. Sans égarer en finesse le jugement de Salomon, le soldat britannique nous donna le caque à pointe, nous laissant la peine d'être rapportés : il fallait effectuer deux rounds de dix minutes, les mains bandées et le vainqueur avait droit de choisir le casque qui lui plaisait.

Aussitôt dit, aussitôt fait, et au milieu d'une assemblée kaki, en dépit d'un profond désavantage de poids, je pris le casque à pointe que je convoitais tant. J'avais huit ans et six mois.

C'est pendant ce combat que j'emportai devant un parterre de connaisseurs, qui influa, neuf ans plus tard, sur ma décision, alors que j'hésitais entre la boxe et le cyclisme, la victoire de la boxe et le cyclisme.

A quoi tient la destinée sportive ?

MARCHE. — A Roubaixville, en 1. Christian (C. S. F.), couvrant les 27 km. en 2 h. 34 ; 2. Goujot (C. S. F.), 2 h. 37 ; 3. Marchon (U. S. M.), 2 h. 37 ; 4. Lannoy (C. M. Aulnay), 2 h. 40 ; 5. P. J. ; 6. P. J. ; 7. P. J. ; 8. P. J. ; 9. P. J. ; 10. P. J. ; 11. P. J. ; 12. P. J. ; 13. P. J. ; 14. P. J. ; 15. P. J. ; 16. P. J. ; 17. P. J. ; 18. P. J. ; 19. P. J. ; 20. P. J. ; 21. P. J. ; 22. P. J. ; 23. P. J. ; 24. P. J. ; 25. P. J. ; 26. P. J. ; 27. P. J. ; 28. P. J. ; 29. P. J. ; 30. P. J. ; 31. P. J. ; 32. P. J. ; 33. P. J. ; 34. P. J. ; 35. P. J. ; 36. P. J. ; 37. P. J. ; 38. P. J. ; 39. P. J. ; 40. P. J. ; 41. P. J. ; 42. P. J. ; 43. P. J. ; 44. P. J. ; 45. P. J. ; 46. P. J. ; 47. P. J. ; 48. P. J. ; 49. P. J. ; 50. P. J. ; 51. P. J. ; 52. P. J. ; 53. P. J. ; 54. P. J. ; 55. P. J. ; 56. P. J. ; 57. P. J. ; 58. P. J. ; 59. P. J. ; 60. P. J. ; 61. P. J. ; 62. P. J. ; 63. P. J. ; 64. P. J. ; 65. P. J. ; 66. P. J. ; 67. P. J. ; 68. P. J. ; 69. P. J. ; 70. P. J. ; 71. P. J. ; 72. P. J. ; 73. P. J. ; 74. P. J. ; 75. P. J. ; 76. P. J. ; 77. P. J. ; 78. P. J. ; 79. P. J. ; 80. P. J. ; 81. P. J. ; 82. P. J. ; 83. P. J. ; 84. P. J. ; 85. P. J. ; 86. P. J. ; 87. P. J. ; 88. P. J. ; 89. P. J. ; 90. P. J. ; 91. P. J. ; 92. P. J. ; 93. P. J. ; 94. P. J. ; 95. P. J. ; 96. P. J. ; 97. P. J. ; 98. P. J. ; 99. P. J. ; 100. P. J. ; 101. P. J. ; 102. P. J. ; 103. P. J. ; 104. P. J. ; 105. P. J. ; 106. P. J. ; 107. P. J. ; 108. P. J. ; 109. P. J. ; 110. P. J. ; 111. P. J. ; 112. P. J. ; 113. P. J. ; 114. P. J. ; 115. P. J. ; 116. P. J. ; 117. P. J. ; 118. P. J. ; 119. P. J. ; 120. P. J. ; 121. P. J. ; 122. P. J. ; 123. P. J. ; 124. P. J. ; 125. P. J. ; 126. P. J. ; 127. P. J. ; 128. P. J. ; 129. P. J. ; 130. P. J. ; 131. P. J. ; 132. P. J. ; 133. P. J. ; 134. P. J. ; 135. P. J. ; 136. P. J. ; 137. P. J. ; 138. P. J. ; 139. P. J. ; 140. P. J. ; 141. P. J. ; 142. P. J. ; 143. P. J. ; 144. P. J. ; 145. P. J. ; 146. P. J. ; 147. P. J. ; 148. P. J. ; 149. P. J. ; 150. P. J. ; 151. P. J. ; 152. P. J. ; 153. P. J. ; 154. P. J. ; 155. P. J. ; 156. P. J. ; 157. P. J. ; 158. P. J. ; 159. P. J. ; 160. P. J. ; 161. P. J. ; 162. P. J. ; 163. P. J. ; 164. P. J. ; 165. P. J. ; 166. P. J. ; 167. P. J. ; 168. P. J. ; 169. P. J. ; 170. P. J. ; 171. P. J. ; 172. P. J. ; 173. P. J. ; 174. P. J. ; 175. P. J. ; 176. P. J. ; 177. P. J. ; 178. P. J. ; 179. P. J. ; 180. P. J. ; 181. P. J. ; 182. P. J. ; 183. P. J. ; 184. P. J. ; 185. P. J. ; 186. P. J. ; 187. P. J. ; 188. P. J. ; 189. P. J. ; 190. P. J. ; 191. P. J. ; 192. P. J. ; 193. P. J. ; 194. P. J. ; 195. P. J. ; 196. P. J. ; 197. P. J. ; 198. P. J. ; 199. P. J. ; 200. P. J. ; 201. P. J. ; 202. P. J. ; 203. P. J. ; 204. P. J. ; 205. P. J. ; 206. P. J. ; 207. P. J. ; 208. P. J. ; 209. P. J. ; 210. P. J. ; 211. P. J. ; 212. P. J. ; 213. P. J. ; 214. P. J. ; 215. P. J. ; 216. P. J. ; 217. P. J. ; 218. P. J. ; 219. P. J. ; 220. P. J. ; 221. P. J. ; 222. P. J. ; 223. P. J. ; 224. P. J. ; 225. P. J. ; 226. P. J. ; 227. P. J. ; 228. P. J. ; 229. P. J. ; 230. P. J. ; 231. P. J. ; 232. P. J. ; 233. P. J. ; 234. P. J. ; 235. P. J. ; 236. P. J. ; 237. P. J. ; 238. P. J. ; 239. P. J. ; 240. P. J. ; 241. P. J. ; 242. P. J. ; 243. P. J. ; 244. P. J. ; 245. P. J. ; 246. P. J. ; 247. P. J. ; 248. P. J. ; 249. P. J. ; 250. P. J. ; 251. P. J. ; 252. P. J. ; 253. P. J. ; 254. P. J. ; 255. P. J. ; 256. P. J. ; 257. P. J. ; 258. P. J. ; 259. P. J. ; 260. P. J. ; 261. P. J. ; 262. P. J. ; 263. P. J. ; 264. P. J. ; 265. P. J. ; 266. P. J. ; 267. P. J. ; 268. P. J. ; 269. P. J. ; 270. P. J. ; 271. P. J. ; 272. P. J. ; 273. P. J. ; 274. P. J. ; 275. P. J. ; 276. P. J. ; 277. P. J. ; 278. P. J. ; 279. P. J. ; 280. P. J. ; 281. P. J. ; 282. P. J. ; 283. P. J. ; 284. P. J. ; 285. P. J. ; 286. P. J. ; 287. P. J. ; 288. P. J. ; 289. P. J. ; 290. P. J. ; 291. P. J. ; 292. P. J. ; 293. P. J. ; 294. P. J. ; 295. P. J. ; 296. P. J. ; 297. P. J. ; 298. P. J. ; 299. P. J. ; 300. P. J. ; 301. P. J. ; 302. P. J. ; 303. P. J. ; 304. P. J. ; 305. P. J. ; 306. P. J. ; 307. P. J. ; 308. P. J. ; 309. P. J. ; 310. P. J. ; 311. P. J. ; 312. P. J. ; 313. P. J. ; 314. P. J. ; 315. P. J. ; 316. P. J. ; 317. P. J. ; 318. P. J. ; 319. P. J. ; 320. P. J. ; 321. P. J. ; 322. P. J. ; 323. P. J. ; 324. P. J. ; 325. P. J. ; 326. P. J. ; 327. P. J. ; 328. P. J. ; 329. P. J. ; 330. P. J. ; 331. P. J. ; 332. P. J. ; 333. P. J. ; 334. P. J. ; 335. P. J. ; 336. P. J. ; 337. P. J. ; 338. P. J. ; 339. P. J. ; 340. P. J. ; 341. P. J. ; 342. P. J. ; 343. P. J. ; 344. P. J. ; 345. P. J. ; 346. P. J. ; 347. P. J. ; 348. P. J. ; 349. P. J. ; 350. P. J. ; 351. P. J. ; 352. P. J. ; 353. P. J. ; 354. P. J. ; 355. P. J. ; 356. P. J. ; 357. P. J. ; 358. P. J. ; 359. P. J. ; 360. P. J. ; 361. P. J. ; 362. P. J. ; 363. P. J. ; 364. P. J. ; 365. P. J. ; 366. P. J. ; 367. P. J. ; 368. P. J. ; 369. P. J. ; 370. P. J. ; 371. P. J. ; 372. P. J. ; 373. P. J. ; 374. P. J. ; 375. P. J. ; 376. P. J. ; 377. P. J. ; 378. P. J. ; 379. P. J. ; 380. P. J. ; 381. P. J. ; 382. P. J. ; 383. P. J. ; 384. P. J. ; 385. P. J. ; 386. P. J. ; 387. P. J. ; 388. P. J. ; 389. P. J. ; 390. P. J. ; 391. P. J. ; 392. P. J. ; 393. P. J. ; 394. P. J. ; 395. P. J. ; 396. P. J. ; 397. P. J. ; 398. P. J. ; 399. P. J. ; 400. P. J. ; 401. P. J. ; 402. P. J. ; 403. P. J. ; 404. P. J. ; 405. P. J. ; 406. P. J. ; 407. P. J. ; 408. P. J. ; 409. P. J. ; 410. P. J. ; 411. P. J. ; 412. P. J. ; 413. P. J. ; 414. P. J. ; 415. P. J. ; 416. P. J. ; 417. P. J. ; 418. P. J. ; 419. P. J. ; 420. P. J. ; 421. P. J. ; 422. P. J. ; 423. P. J. ; 424. P. J. ; 425. P. J. ; 426. P. J. ; 427. P. J. ; 428. P. J. ; 429. P. J. ; 430. P. J. ; 431. P. J. ; 432. P. J. ; 433. P. J. ; 434. P. J. ; 435. P. J. ; 436. P. J. ; 437. P. J. ; 438. P. J. ; 439. P. J. ; 440. P. J. ; 441. P. J. ; 442. P. J. ; 443. P. J. ; 444. P. J. ; 445. P. J. ; 446. P. J. ; 447. P. J. ; 448. P. J. ; 449. P. J. ; 450. P. J. ; 451. P. J. ; 452. P. J. ; 453. P. J. ; 454. P. J. ; 455. P. J. ; 456. P. J. ; 457. P. J. ; 458. P. J. ; 459. P. J. ; 460. P. J. ; 461. P. J. ; 462. P. J. ; 463. P. J. ; 464. P. J. ; 465. P. J. ; 466. P. J. ; 467. P. J. ; 468. P. J. ; 469. P. J. ; 470. P. J. ; 471. P. J. ; 472. P. J. ; 473. P. J. ; 474. P. J. ; 475. P. J. ; 476. P. J. ; 477. P. J. ; 478. P. J. ; 479. P. J. ; 480. P. J. ; 481. P. J. ; 482. P. J. ; 483. P. J. ; 484. P. J. ; 485. P. J. ; 486. P. J. ; 487. P. J. ; 488. P. J. ; 489. P. J. ; 490. P. J. ; 491. P. J. ; 492. P. J. ; 493. P. J. ; 494. P. J. ; 495. P. J. ; 496. P. J. ; 497. P. J. ; 498. P. J. ; 499. P. J. ; 500. P. J. ; 501. P. J. ; 502. P. J. ; 503. P. J. ; 504. P. J. ; 505. P. J. ; 506. P. J. ; 507. P. J. ; 508. P. J. ; 509. P. J. ; 510. P. J. ; 511. P. J. ; 512. P. J. ; 513. P. J. ; 514. P. J. ; 515. P. J. ; 516. P. J. ; 517. P. J. ; 518. P. J. ; 519. P. J. ; 520. P. J. ; 521. P. J. ; 522. P. J. ; 523. P. J. ; 524. P. J. ; 525. P. J. ; 526. P. J. ; 527. P. J. ; 528. P. J. ; 529. P. J. ; 530. P. J. ; 531. P. J. ; 532. P. J. ; 533. P. J. ; 534. P. J. ; 535. P. J. ; 536. P. J. ; 537. P. J. ; 538. P. J. ; 539. P. J. ; 540. P. J. ; 541. P. J. ; 542. P. J. ; 543. P. J. ; 544. P. J. ; 545. P. J. ; 546. P. J. ; 547. P. J. ; 548. P. J. ; 549. P. J. ; 550. P. J. ; 551. P. J. ; 552. P. J. ; 553. P. J. ; 554. P. J. ; 555. P. J. ; 556. P. J. ; 557. P. J. ; 558. P. J. ; 559. P. J. ; 560. P. J. ; 561. P. J. ; 562. P. J. ; 563. P. J. ; 564. P. J. ; 565. P. J. ; 566. P. J. ; 567. P. J. ; 568. P. J. ; 569. P. J. ; 570. P. J. ; 571. P. J. ; 572. P. J. ; 573. P. J. ; 574. P. J. ; 575. P. J. ; 576. P. J. ; 577. P. J. ; 578. P. J. ; 579. P. J. ; 580. P. J. ; 581. P. J. ; 582. P. J. ; 583. P. J. ; 584. P. J. ; 585. P. J. ; 586. P. J. ; 587. P. J. ; 588. P. J. ; 589. P. J. ; 590. P. J. ; 591. P. J. ; 592. P. J. ; 593. P. J. ; 594. P. J. ; 595. P. J. ; 596. P. J. ; 597. P. J. ; 598. P. J. ; 599. P. J. ; 600. P. J. ; 601. P. J. ; 602. P. J. ; 603. P. J. ; 604. P. J. ; 605. P. J. ; 606. P. J. ; 607. P. J. ; 608. P. J. ; 609. P. J. ; 610. P. J. ; 611. P. J. ; 612. P. J. ; 613. P. J. ; 614. P. J. ; 615. P. J. ; 616. P. J. ; 617. P. J. ; 618. P. J. ; 619. P. J. ; 620. P. J. ; 621. P. J. ; 622. P. J. ; 623. P. J. ; 624. P. J. ; 625. P. J. ; 626. P. J. ; 627. P. J. ; 628. P. J. ; 629. P. J. ; 630. P. J. ; 631. P. J. ; 632. P. J. ; 633. P. J. ; 634. P. J. ; 635. P. J. ; 636. P. J. ; 637. P. J. ; 638. P. J. ; 639. P. J. ; 640. P. J. ; 641. P. J. ; 642. P. J. ; 643. P. J. ; 644. P. J. ; 645. P. J. ; 646. P. J. ; 647. P. J. ; 648. P. J. ; 649. P. J. ; 650. P. J. ; 651. P. J. ; 652. P. J. ; 653. P. J. ; 654. P. J. ; 655. P. J. ; 656. P. J. ; 657. P. J. ; 658. P. J. ; 659. P. J. ; 660. P. J. ; 661. P. J. ; 662. P. J. ; 663. P. J. ; 664. P. J. ; 665. P. J. ; 666. P. J. ; 667. P. J. ; 668. P. J. ; 669. P. J. ; 670. P. J. ; 671. P. J. ; 672. P. J. ; 673. P. J. ; 674. P. J. ; 675. P. J. ; 676. P. J. ; 677. P. J. ; 678. P. J. ; 679. P. J. ; 680. P. J. ; 681. P. J. ; 682. P. J. ; 683. P. J. ; 684. P. J. ; 685. P. J. ; 686. P. J. ; 687. P. J. ; 688. P. J. ; 689. P. J. ; 690. P. J. ; 691. P. J. ; 692. P. J. ; 693. P. J. ; 694. P. J. ; 695. P. J. ; 696. P. J. ; 697. P. J. ; 698. P. J. ; 699. P. J. ; 700. P. J. ; 701. P. J. ; 702. P. J. ; 703. P. J. ; 704. P. J. ; 705. P. J. ; 706. P. J. ; 707. P. J. ; 708. P. J. ; 709. P. J. ; 710. P. J. ; 711. P. J. ; 712. P. J. ; 713. P. J. ; 714. P. J. ; 715. P. J. ; 716. P. J. ; 717. P. J. ; 718. P. J. ; 719. P. J. ; 720. P. J. ; 721. P. J. ; 722. P. J. ; 723. P. J. ; 724. P. J. ; 725. P. J. ; 726. P. J. ; 727. P. J. ; 728. P. J. ; 729. P. J. ; 730. P. J. ; 731. P. J. ; 732. P. J. ; 733. P. J. ; 734. P. J. ; 735. P. J. ; 736. P. J. ; 737. P. J. ; 738. P. J. ; 739. P. J. ; 740. P. J. ; 741. P. J. ; 742. P. J. ; 743. P. J. ; 744. P. J. ; 745. P. J. ; 746. P. J. ; 747. P. J. ; 748. P. J. ; 749. P. J. ; 750. P. J. ; 751. P. J. ; 752. P. J. ; 753. P. J. ; 754. P. J. ; 755. P. J. ; 756. P. J. ; 757. P. J. ; 758. P. J. ; 759. P. J. ; 760. P. J. ; 761. P. J. ; 762. P. J. ; 763. P. J. ; 764. P. J. ; 765. P. J. ; 766. P. J. ; 767. P. J. ; 768. P. J. ; 769. P. J. ; 770. P. J. ; 771. P. J. ; 772. P. J. ; 773. P. J. ; 774. P. J. ; 775. P. J. ; 776. P. J. ; 777. P. J. ; 778. P. J. ; 779. P. J. ; 780. P. J. ; 781. P. J. ; 782. P. J. ; 783. P. J. ; 784. P. J. ; 785. P. J. ; 786. P. J. ; 787. P. J. ; 788. P. J. ; 789. P. J. ; 790. P. J. ; 791. P. J. ; 792. P. J. ; 793. P. J. ; 794. P. J. ; 795. P. J. ; 796. P. J. ; 797. P. J. ; 798. P. J. ; 799. P. J. ; 800. P. J. ; 801. P. J. ; 802. P. J. ; 803. P. J. ; 804. P. J. ; 805. P. J. ; 806. P. J. ; 807. P. J. ; 808. P. J. ; 809. P. J. ; 810. P. J. ; 811. P. J. ; 812. P. J. ; 813. P. J. ; 814. P. J. ; 815. P. J. ; 816. P. J. ; 817. P. J. ; 818. P. J. ; 819. P. J. ; 820. P. J. ; 821. P. J. ; 822. P. J. ; 823. P. J. ; 824. P. J. ; 825. P. J. ; 826. P. J. ; 827. P. J. ; 828. P. J. ; 829. P. J. ; 830. P. J. ; 831. P. J. ; 832. P. J. ; 833. P. J. ; 834. P. J. ; 835. P. J. ; 836. P. J. ; 837. P. J. ; 838. P. J. ; 839. P. J. ; 840. P. J. ; 841. P. J. ; 842. P. J. ; 843. P. J. ; 844. P. J. ; 845. P. J. ; 846. P. J. ; 847. P. J. ; 848. P. J. ; 849. P. J. ; 850. P. J. ; 851. P. J. ; 852. P. J. ; 853. P. J. ; 854. P. J. ; 855. P. J. ; 856. P. J. ; 857. P. J. ; 858. P. J. ; 859. P. J. ; 860. P. J. ; 861. P. J. ; 862. P. J. ; 863. P. J. ; 864. P. J. ; 865. P. J. ; 866. P. J. ; 867. P. J. ; 868. P. J. ; 869. P. J. ; 870. P. J. ; 871. P. J. ; 872. P. J. ; 873. P. J. ; 874. P. J. ; 875. P. J. ; 876. P. J. ; 877. P. J. ; 878. P. J. ; 879. P. J. ; 880. P. J. ; 881. P. J. ; 882. P. J. ; 883. P. J. ; 884. P. J. ; 885. P. J. ; 886. P. J. ; 887. P. J. ; 888. P. J. ; 889. P. J. ; 890. P. J. ; 891. P. J. ; 892. P. J. ; 893. P. J. ; 894. P. J. ; 895. P. J. ; 896. P. J. ; 897. P. J. ; 898. P. J. ; 899. P. J. ; 900. P. J. ; 901. P. J. ; 902. P. J. ; 903. P. J. ;

LA MUSIQUE

Alors que nos associations symphoniques avaient confectionné leurs programmes de samedi et de dimanche aux tristes pensées d'inspiration la Toussaint et le Jour des Morts, M. Gabriel Pierné avait réservé chaque fois au Pierrot Colonne une place pour des premières auditions.

Samedi, l'inédit était un poème de M. Paul Pierné, *Musiques de comédie*, inspiré par des vers mélancoliques de M. Tristan Klingsor. Le musicien confie d'abord au hautbois une phrase plaintive qui passe aussitôt au violoncelle solo et qui s'étire plus qu'elle ne se développe. Suit un bref scherzo, encore chanté par le violoncelle, pour revenir à un épisode lumineux et se terminer par une fin apaisée que précède un allegro décidé. En vérité, l'œuvre eût gagné à des idées plus caractéristiques et à plus de sobriété. M. André Hekking, le remarquable celliste, est parvenu à la faire valoir et à la rendre vivante; il en a été récompensé par de chaleureux bravos aux côtés de l'orchestre et son chef ont mérité d'être applaudis.

Hier dimanche, c'était un poème symphonique en deux parties, en deux tableaux de vers de M. Ph. Gaubert. Il s'agit d'abord d'une description du paysage et de l'impression ressentie par les bergers au lever du jour, puis jusqu'au moment où le soleil dardait ses plus chauds rayons sur la montagne. La seconde partie évoque plus spécialement les réjouissances populaires de Saint-Jean-de-Luz, et notamment le traditionnel « fandango ». Tout cela est vivant, brillamment orchestré, solidement équilibré, d'une belle allure rythmique. L'auteur, qui conduisit son œuvre, a été longuement acclamé. Dans la *Vielle Peire bonedique* pour chœur, solo et orchestre, on a regretté une fois de plus la disparition prématurée de Mlle Lili Boulanger; elle avait communiqué à cette page de la liturgie hindoue un caractère d'austérité et de sincérité devant lequel il faut s'incliner. La chorale Amicitia prêtait son concours pour l'interprétation de cette œuvre; elle a fait applaudir la qualité de ses voix, leur ensemble homogène et leur sens musical très fervent sous la conduite de M. Gabriel Pierné. Signalons encore En *Kernio*, qui terminait la séance, hommage mérité à l'excellent compositeur et critique Louis Vuillemin, lui aussi trop tôt enlevé à son art.

Parmi les récitals de la semaine, celui de Mme Maria Ivgouen a été un véritable enchantement musical, c'est-à-dire que cette chanteuse arrive à faire de la vocalise une partie intégrante du chant et un ornement, tout comme un ballet tiendrait à l'action du drame lyrique. En l'écouter, on comprend pourquoi Mozart, par exemple, a écrit des pages si difficiles pour la voix; c'est qu'il avait sous la main l'artiste capable de franchir ces écueils; Maria Ivgouen est une de ces cantatrices si elle est vécue en ce temps-là.

Un régal fut aussi le concert historique de Mme Maria Landowska; elle est l'animatrice rêvée du clavier; par ses doigts allés, elle donne la liberté aux voix enclouées des classiques.

Louis SCHNEIDER.

On arrête les deux complices du voleur d'auto blessé dans un accident

Provins, 2 novembre (dép. P. Parisien). Dans la soirée d'hier, les gardiens ont découvert dans une ferme des environs de Saint-Brieux, où ils avaient demandé l'hospitalité pour la nuit, les deux complices du vol d'automobile dont les occupants ont été, comme nous l'avons dit hier, victimes d'un accident à Sourdun. Ce sont les nommés Franklin Hermant, vingt-deux ans, tourneur sur métaux à Saint-Pol (Pas-de-Calais) et Pierre Cordonnier, vingt-six ans, tisser à Paris, actuellement sans travail.

De leurs déclarations il résulte que le rôle principal dans cette affaire a été tenu par Paul Adam, en réalité Adam Martin. Hermant, venu à Paris pour chercher du travail, n'en ayant pas trouvé, a été abasourdi à la gare du Nord alors qu'il s'apprêtait à retourner dans son pays par Martin, qui l'emmena dans un café où ils trouvèrent Cordonnier. Hermant, leur ayant annoncé qu'il savait conduire une automobile, Martin proposa d'en voler une pour aller à Troyes et cambrioler une personne de sa connaissance. La proposition fut acceptée et tous trois prirent place dans une auto arrêtée devant un café de l'avenue du Trône. On sait comment ils échouèrent sous un arc-boutant de la route à Sourdun. Hermant et Cordonnier ont été arrêtés. Martin ira les rejoindre en prison lorsque son état de santé le permettra.

Un vœu en faveur des employés de préfecture

Châtelleraut, 2 novembre (dép. P. P.). Le conseil général, réuni en session extraordinaire, a voté l'ordre du jour suivant au sujet de l'augmentation des traitements des employés de préfecture et de sous-préfecture : « Considérant que, depuis le 23 septembre 1930, date du vote par le conseil général, est intervenu un décret limitant à un plafond nouveau la participation de l'Etat aux traitements des employés de bureaux de préfecture et de sous-préfecture, invite le préfet à établir un nouveau barème à ces traitements conforme à l'échelle prévue au décret du 12 octobre 1930, inséré au Journal officiel du 15, étant entendu que les droits acquis ne sont pas levés ».

LE GÉNÉRAL GOURAUD REMET LEUR DRAPEAU AUX AMPUTÉS

Le général Gouraud a remis hier matin, dans la cour d'honneur des Invalides, un drapeau à l'Union nationale des amputés. Ces vaillants, qui étaient environ trois cents, étaient accompagnés du général Marlaux, directeur du musée de l'Armée; du commandant Beslay, surveillant général de l'Institut des Invalides; de Mme Sautet, marraine des chasseurs à pied, etc. Des



allocutions ont été prononcées par le colonel Royer-Boyer, président de l'association, et par le gouverneur militaire de Paris, puis le nouvel emblème a été porté au siège de l'Union nationale des amputés.

Le lancement du paquebot « Georges-Philippart »

Saint-Nazaire, 2 nov. (dép. Petit Parisien). Le paquebot *Georges-Philippart* (2.000 tonnes, 165 mètres de long, 20 mètres de large), construit par les Chantiers de la Loire pour le compte des Messageries Maritimes, sera lancé le 6 novembre à 15 heures, en présence de M. Rollin, ministre de la Marine marchande.

ENSEIGNEMENT L'INDEMNITE DE RESIDENCE A LA CHARGE DE L'ETAT

Voyons maintenant pour quels motifs de résidence demandent que l'indemnité de résidence communale soit mise à la charge de l'Etat. D'abord et surtout parce que cette allocation constitue une « lourde charge » pour les communes où le « seul service de l'enseignement entraîne des charges obligatoires énormes ». Pourtant sur les 700 communes seulement astreintes depuis l'année 1919 à payer une indemnité annuelle comprise entre 200 et 1.500 francs, combien, en dehors de quelques assemblées départementales ou communales de la région parisienne, ont protesté contre cette dépense obligatoire? La loi de finances du 13 août 1930 (article premier) autorise les communes à percevoir à leur profit vingt-trois taxes diverses dont une seule, dans les communes de plus de 500 habitants, est destinée à pourvoir des ressources. D'ailleurs, beaucoup de villes ont l'indemnité de résidence des instituteurs atteinte ou dépassée 750 francs, versent encore de leur plein gré, aux fonctionnaires de leurs lycées, une indemnité communale comprise entre 600 et 1.500 francs. Il y a plus : dans le département de la Seine, la même loi se fonde sur le plus vif des protestations contre l'obligation de payer les indemnités de résidence des instituteurs, le conseil général donne, en outre, à ces derniers, depuis l'année 1913, une « indemnité complémentaire de résidence », qui se monte actuellement à 250 francs par an. En le 22 juillet 1930, le conseil municipal de Paris décidait de verser gratuitement au personnel de ses écoles primaires supérieures des indemnités municipales légalement supprimées, soit un joli cadeau de 128.900 francs l'an.

Un conseil qui incomberait à l'Etat s'il consentait à décharger les communes visées par la loi du 18 octobre 1919 du paiement des indemnités de résidence des instituteurs et maitresses primaires; une bagatelle de 25 millions. Sur un budget de 50 milliards, c'est peu de chose, en fait. Mais, parce que les succès ministériels des Finances résistent depuis très longtemps, « promettant d'étudier la question » sans jamais la résoudre, en vain au lieu d'y intéresser aussi tantôt le ministre de l'Instruction publique, tantôt celui de l'Intérieur, par les questions écrites qu'il n'a pas pu provoquer des réponses attendues.

Comment expliquer cette résistance de l'Etat? Les uns prétendent que ce dernier refuse d'avoir tout d'entrée dans ses dépenses plus considérables que celle prévue par la proposition de résolution de M. Bachelot (17 juillet 1930). Il craint qu'on ne se borne pas à lui faire accepter la charge actuelle des indemnités, telles qu'elles ont été fixées en 1919. Le fait est, en effet, que les succès ministériels des Finances résistent depuis très longtemps, « promettant d'étudier la question » sans jamais la résoudre, en vain au lieu d'y intéresser aussi tantôt le ministre de l'Instruction publique, tantôt celui de l'Intérieur, par les questions écrites qu'il n'a pas pu provoquer des réponses attendues.

En tout cas, pour le moment, vu les instructions données par le ministre du Budget à ses collègues, il y a très peu de chances pour que l'on modifie le régime des indemnités municipales de résidence des instituteurs. Mais, si l'on ne peut pas modifier le régime des indemnités municipales de résidence des instituteurs, on peut en soumettre la répartition et en faire une sorte d'indemnité régionale de charité de veuf; dans ce cas, l'indemnité de résidence serait plus rationnellement rattachée au budget départemental comme celle des « postes désertées ». Signalons enfin le vœu émis par le syndicat des instituteurs demandant que l'indemnité de résidence soit égale dans toutes les communes du département de Seine-et-Oise. — Maurice Jeannard.

LE JOUR DES MORTS

Un ciel de deuil a ajouté à la tristesse du jour des morts l'angoisse d'une nature inquiète et affligée. Il a plu sur Paris, et la bourrasque a dispersé les dernières feuilles des arbres du boulevard. A Montparnasse, le Montmartre, au Père-Lachaise et dans tous les cimetières de la périphérie, la foule est descendue nombreuse prier sur les tombes parées de chrysanthèmes fragiles. L'Eglise, enfin, a déployé ses pompes les plus solennelles et fait retentir ses hymnes les plus majestueuses.

La cérémonie des Invalides

Aux Invalides, une cérémonie s'est déroulée à la mémoire des morts de la guerre. A 11 h. 30, une messe a été dite, au cours de laquelle a été chanté le Requiem de Gabriel Fauré. Puis, dans la cour d'honneur, le général Gouraud, accompagné du général Marlaux, a passé en revue 300 mutilés, auxquels il remit un drapeau.

D'autres services religieux ont été célébrés, notamment rue des Saints-Pères, à la mémoire des publicistes chrétiens.

A l'Arc de Triomphe

A 10 h. 45, une délégation de la Fédération des anciens de la Rhénanie et de la Ruhr, accompagnée du général Guillaumat et des membres du comité directeur, arrivait à l'Arc, venant de la station du métro Kléber où le détachement s'était formé.

Un peu plus tard, les délégations de l'Association parisienne des anciens combattants et victimes de la guerre et de l'Association des anciens combattants de la région de Paris, ont été reçues par le général Guillaumat, président de l'Union des artistes; MM. Pierre Chabanne, Emmanuel Bourcier et Gabriel Benard, délégués de la chambre syndicale des directeurs de théâtres de France; Mme Rachel Boyer, présidente de l'Union des artistes; MM. Chabanne et Lafitte, des artistes lyriques.

A la Comédie-Française

Sous la présidence de M. Alexandre, l'Association des comédiens anciens combattants est venue à la Comédie-Française rendre hommage à ses morts. Parmi les délégués présents, se trouvaient M. Lurville, président de l'Union des artistes; MM. Pierre Chabanne, Emmanuel Bourcier et Gabriel Benard, délégués de la chambre syndicale des directeurs de théâtres de France; Mme Rachel Boyer, présidente de l'Union des artistes; MM. Chabanne et Lafitte, des artistes lyriques.

Dans la banlieue parisienne

Le conseil municipal de Neuilly a déposé au pied du monument aux morts, au cimetière de Neuilly, une couronne, et le maire, M. Blond, député de la Seine, a prononcé une allocution.

LA STATISTIQUE DES VITEUSES DANS LES CIMETIERES LE JOUR DES MORTS

La préfecture de police communique les chiffres suivants concernant les entrées d'hier dans les cimetières : Cimetières parisiens : Père-Lachaise, 10.687; Montparnasse, 10.500; Montparnasse, 11.400; Saint-Ouen, 10.500; ancien, 5.000; Ivry, 10.000; Ivry, ancien, 2.700; Pantin, 10.000; Châtigny-Régulière, 4.200; Percy, 400; Grenelle, 110; Vanvres, 1.100; Passy, 1.200; Auteuil, 250; Chapelle-extra-muros, 8.500; Saint-Pierre de Montmartre, 300; la Vilette, 400; Charonne, 300; Montmartre, 1.000; Saint-Vincent, 3.100; Bagneux, 2.000; Belleville, 600; Picpus, 110. Total : 149.548 entrées contre 136.639 l'année précédente.

Cimetières de banlieue : Billancourt, 200; Neuilly ancien, 600; Neuilly nouveau, 2.500; Boulogne ancien, 3.000; Boulogne nouveau, 5.500; Puteaux ancien, 400; Puteaux nouveau, 850; Suresnes ancien, 240; Suresnes nouveau, 700; Nanterre, 1.500; Maisons-Laffitte, 400; Clichy-la-Fayette, 1.000; Vincennes, 1.600; Vincennes nouveau, 2.400; Saint-Mandé, 1.400; Fontenay, 1.800; Nogent, 1.400; le Perreux, 1.400; Bagneux, 2.000; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Maurice-Rabais, 600; Saint-Maurice-Croix, 800; Joinville, 750; Créteil, 800; Bonneuil, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Maur, 1.400; Gentiilly, 1.300; Clamart, 800; Vanves, 1.400; Ivry, 1.300; Malakoff, 1.300; Pantin, 1.000; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas, 500; Romainville, 1.100; Bagneux, 2.000; Montreuil, 1.000; Clichy, 1.300; Clamart, 800; Châtigny-Régulière, 4.200; Saint-Denis, 1.000; Pré-Saint-Gervais, 1.000; Aubervilliers, 1.200; Bondy, 500; Dugny, 300; Pavillons-sous-Bois, 1.100; Noisy, 1.000; Villeneuve, 600; Rosny, 1.300; les Lilas,



POUR LA SÉCURITÉ DES VÔTRES
SOYEZ PRÉVOYANTS

EN CAS DE DÉCÈS DE L'ACHETEUR
au cours du contrat d'achat :
PLUS RIEN À VERSER, quel
que soit le nombre de mensualités
payées au moment du décès

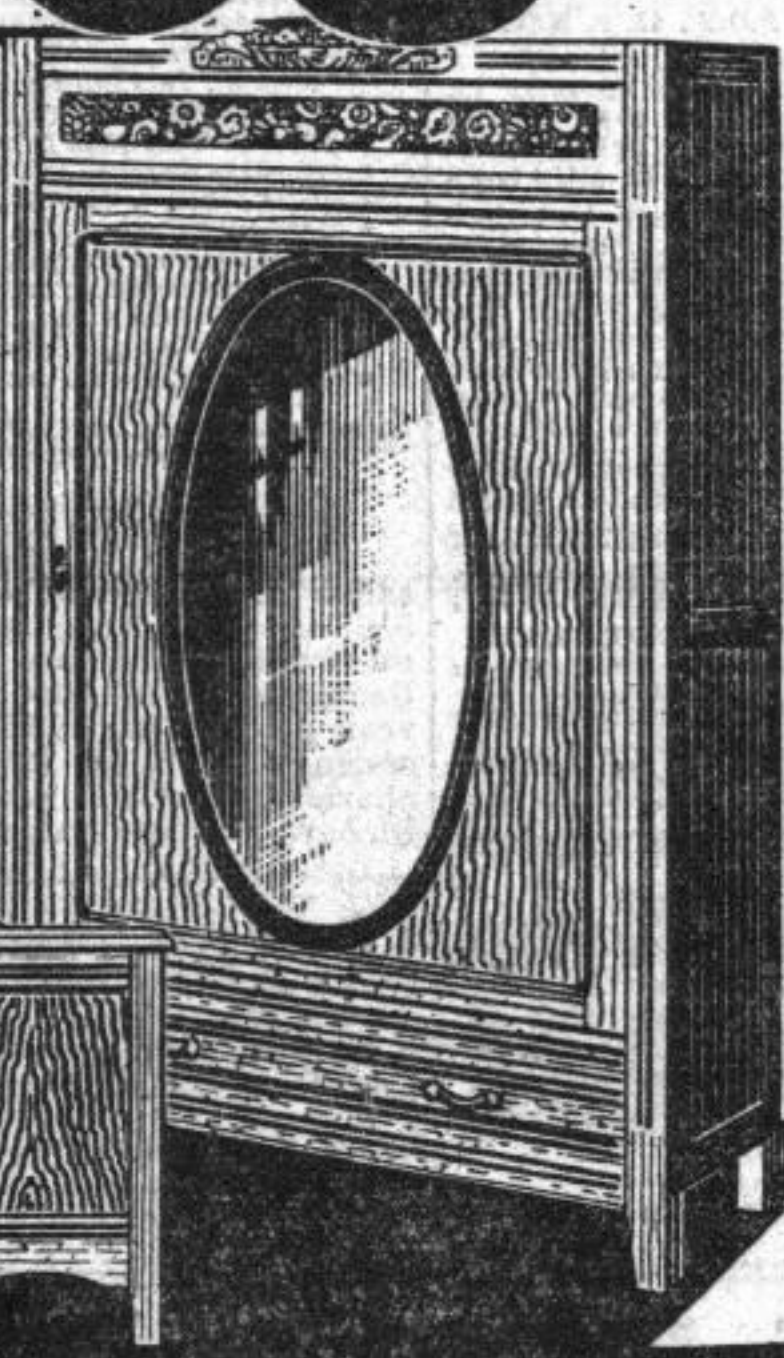
LES HÉRITIERS deviennent
DÉFINITIVEMENT PROPRIÉTAIRES
des marchandises livrées à crédit
par la **S^TE PARIS-NÉGOCE**.

SÉCURITÉ POUR L'ACHETEUR qui a ainsi la certitude
de ne pas laisser les siens dans l'embarras
PRÉVOYANCE indispensable pour le Chef de famille

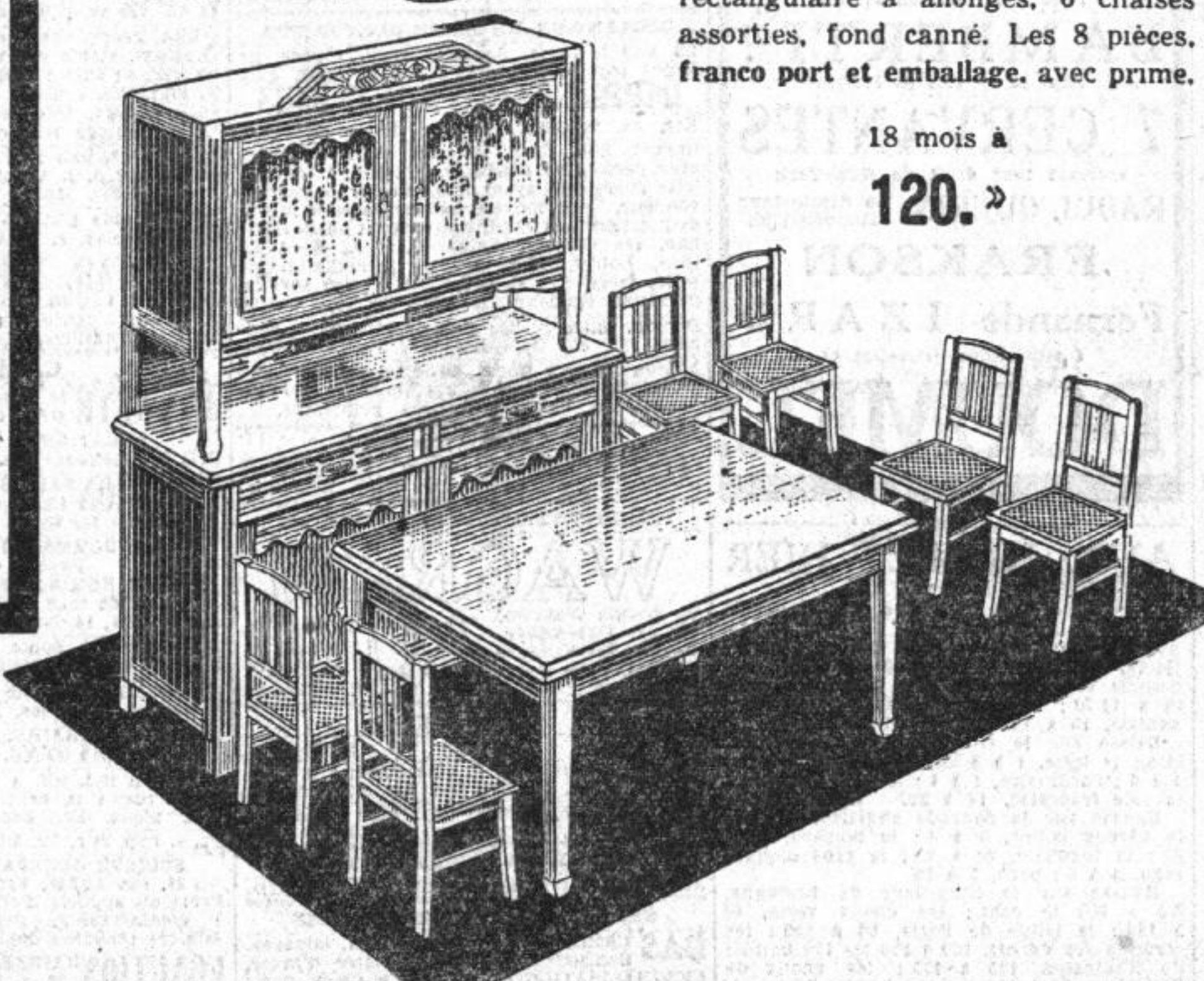
B 1038. CHAMBRE MODERNE verni
façon citron. Armoire à glace
ovale bis., lit milieu, largeur 130, avec
sommier métallique doubles mailles.
table de nuit liseuse dessus marbre.
Franco port et emballage. 20 mois à **98.** »

Supplément facultatif : Literie com-
plète avec matelas laine grise et crin
tampico à bourrelets, traversin et
2 oreillers plume. 20 mois à **37.** »

98 F.
PAR MOIS



120 F.
PAR MOIS



B 2022. SALLE A MANGER MO-
DERNE, chêne ciré clair sculpté.
« Fabrication garantie ». Buffet lar-
geur 115, glace à la crédence, table
rectangulaire à allonges, 6 chaises
assorties, fond canné. Les 8 pièces,
franco port et emballage, avec prime.

18 mois à
120. »

15 À 20 MOIS DE CRÉDIT

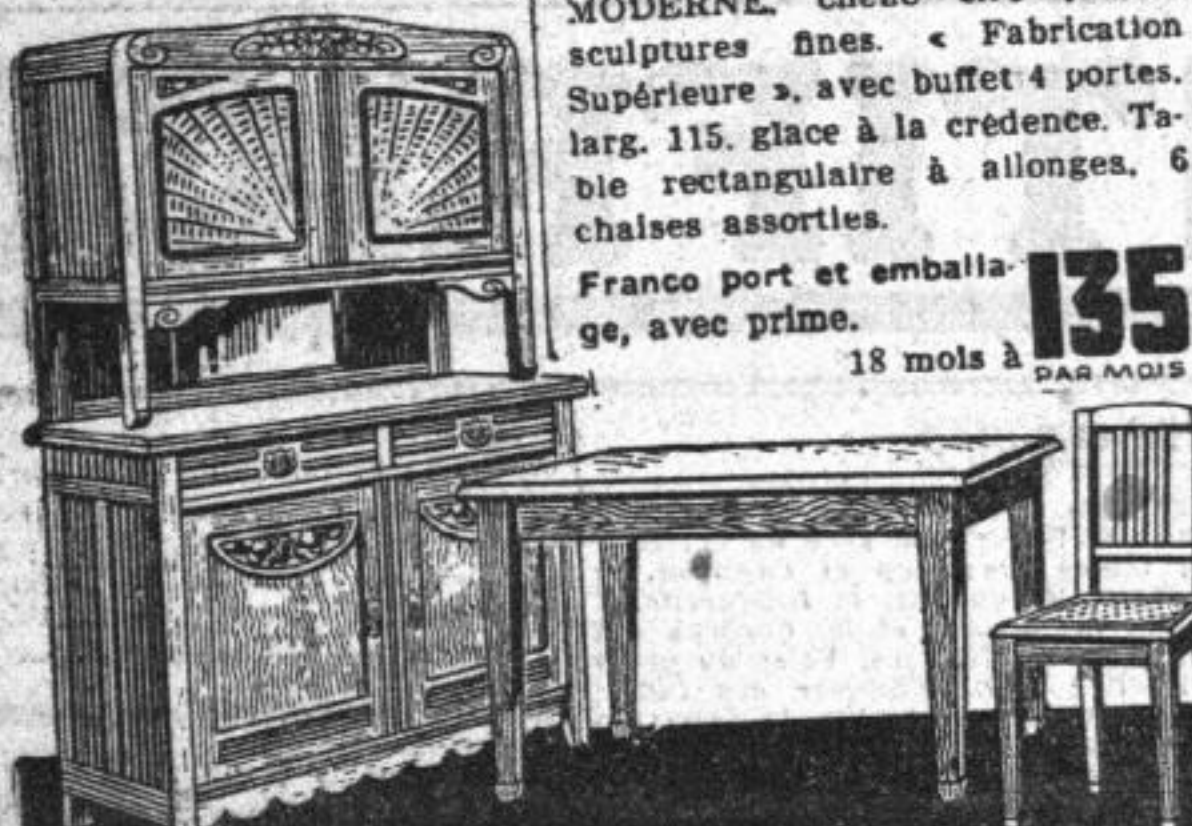
**RIEN À PAYER
D'AVANCE**
1^{re} MENSUALITÉ
1 MOIS APRÈS L'ACHAT
LE SOLDE EN 11, 14, 17 ou 19 MOIS
EXPÉDITION FRANCO
PORT ET EMBALLAGE

**LITS
EXCLUSIFS
15 MOIS
DE CRÉDIT**

B 2029. SALLE A MANGER
« Universelle », façon verni ci-
tronnier. « Fabrication soignée ».
avec buffet étagère Table ronde à
volets, 4 chaises assorties.
La Salle à Manger com-
plète, franco port et em-
ballage, avec prime. 15 mois à **68** »



B 2004 SALLE A MANGER
MODERNE, chêne ciré patiné,
sculptures fines. « Fabrication
Supérieure », avec buffet 4 portes.
larg. 115, glace à la crédence. Ta-
ble rectangulaire à allonges, 6
chaises assorties.
Franco port et emballa-
ge, avec prime. 18 mois à **135** »



B 2012. SALLE A MANGER Re-
naissance, chêne ciré 1^{er} choix.
fines sculptures dans la masse.
Fabrication garantie 1 buffet 5
portes, table à allonges, 6 chaises
assorties, fond canné.
Les 8 pièces, franco
port et emballage, avec
prime. 18 mois à **145** »



B 2042 SALLE A MANGER « Bon
Accueil », façon citronnier verni.
« Bonne fabrication ». Composée de :
Buffet crédence 4 portes, table ronde
à volets, 6 chaises assorties, fond
bois. Service de table 44 pièces, dé-
cor mode. Nappe couleur damier et 6
serviettes. Services verres 26 pièces.
Les 85 pièces franco port
et emballage, avec prime. 18 mois à **107** »



Nos articles de literie, matelas, traversins, oreillers, sont
entièrement fabriqués dans nos ateliers avec des matières de
« 1^{er} choix », uniquement composées de produits naturels.

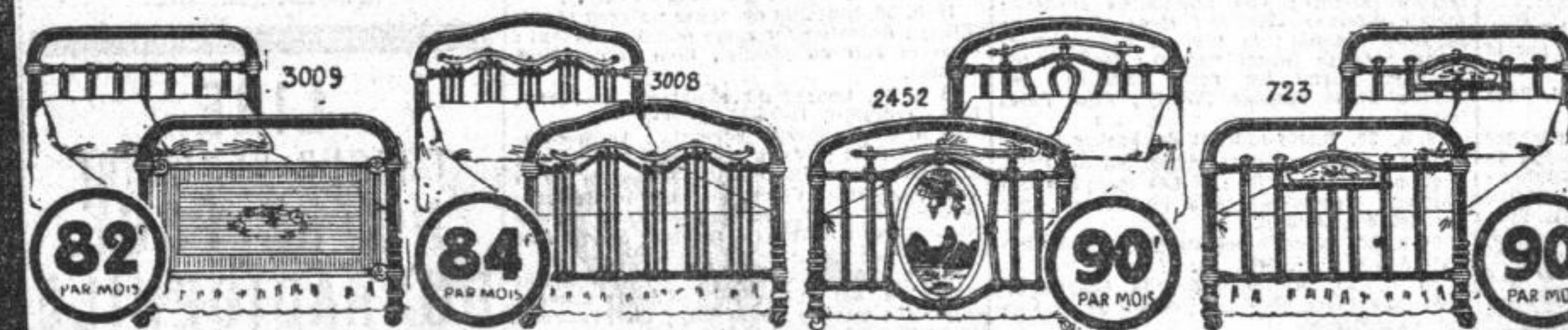
Nos laines et plumes, traitées à l'aide des procédés mécaniques
les plus modernes et les plus scientifiques, assurent à notre
clientèle le maximum de confort et d'hygiène. Nous garantissons
nos marchandises contre tout défaut ou vice de fabrication.

Nos prix, à qualité égale, ne permettent aucune comparaison.

NOS CONDITIONS DE PAIEMENT SONT UNIQUES. Faites
nous « confiance », vous serez servis de même.

COMPOSITION DE NOS LITS : FER LAQUE. « Fabrication
garantie et soignée », largeur 125, gros piliers de 32 mm. Gar-
niture cuivre avec sommier métallique tout cornière, double mail-
les, matelas à bourrelets, laine grise et crin tampico, traversin
et 2 oreillers plume.

CES LITS SONT FOURNIS : Le 3007, vert olive — 3006, gris
Trianon et bleu — 3009, gris Trianon — 3008, vert olive —
2452, vert réséda, panneau décoré — 723, vert olive, panneau
fond beige

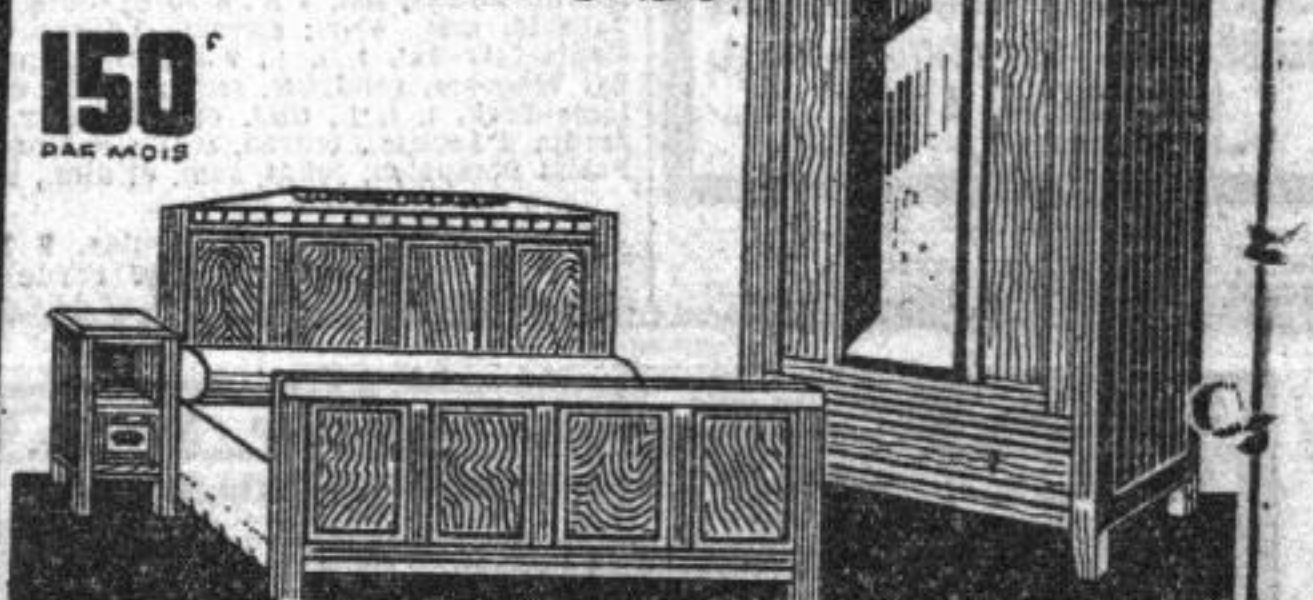


B 1052. CHAMBRE « Confort ». Fabrication garantie. Armoire
anglaise façon chêne, verni sculpté, garnit. bronze. Table de nuit
dessus marbre Lit de fer, larg. 1 m. 25, annel vert-olive. Som-
mier métallique doubles mailles Matelas laine grise et crin tam-
pico à bourrelets. Traversin et 2 oreillers plume 1^{er} choix. 2
draps cretonne 1^{re} qualité. 2 taies. une couverture laine beige.
1 couvre-pieds piqué. Table
de toilette bois courbé, garni-
ture de toilette 5 pièces,
2 chaises fond bois. Les
22 pièces franco port et em-
ballage, avec prime. 20 mois à **180** »



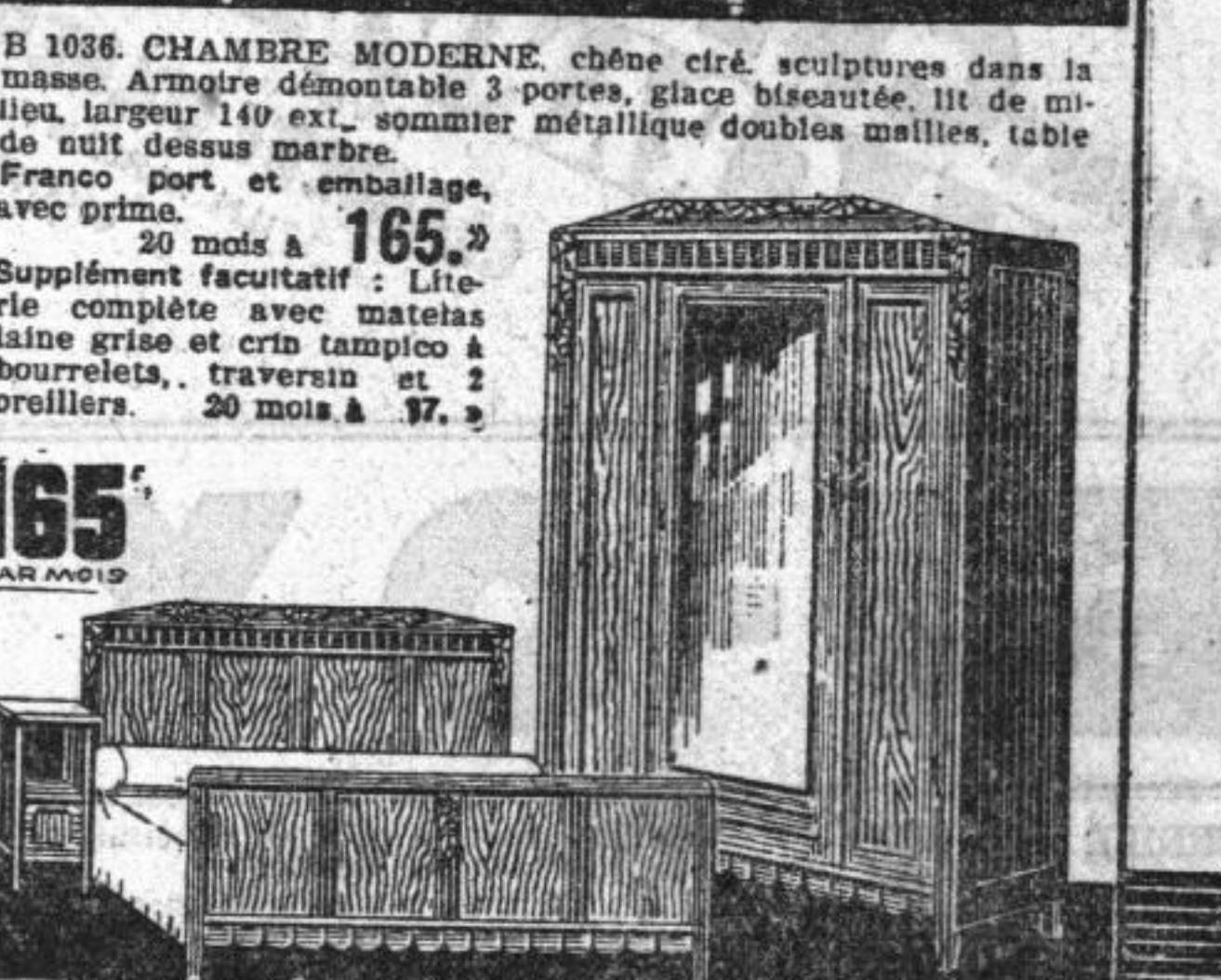
B 1053. CHAMBRE, chêne massif, sculptures dans la masse, com-
prenant armoire, largeur 85, 1 porte, glace biseau ; lit, largeur
140, avec sommier métallique doubles mailles ; table de nuit
liseuse, dessus marbre. Franco port
et emballage. 18 mois à **150.** »

Supplément facultatif : Literie ma-
telas laine grise et crin tampico à
bourrelets. Traversin et 2 oreillers
plume. 18 mois à **40.** »



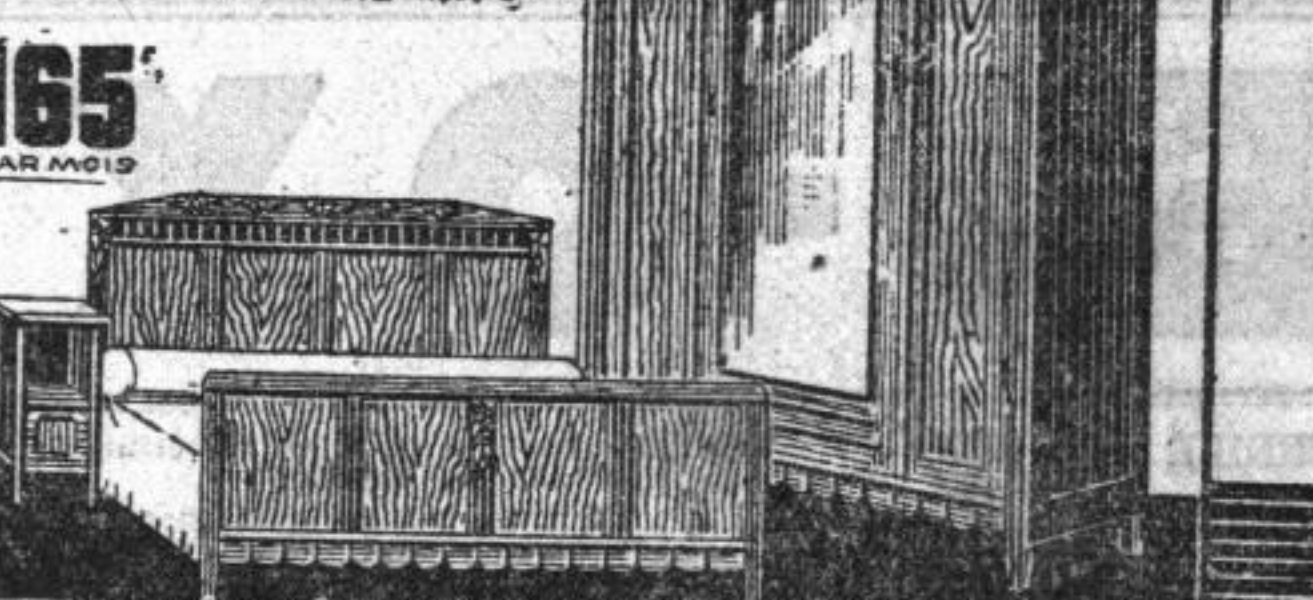
B 1063. CHAMBRE LOUIS XVI, noyer trisé, belles sculptures,
fabrication garantie. Armoire 2 glaces bis., lit larg. 140, avec
sommier métallique doubles mailles, table de nuit dessus mar-
bre. Franco port et emballa-
ge, avec prime. 18 mois à **165.** »

Supplément facultatif : Lite-
rie matelas laine gr. et crin
tampico à bourrelets. Traver-
sin et 2 oreillers plume. 18 mois à **40.** »



B 1036. CHAMBRE MODERNE, chêne ciré, sculptures dans la
masse. Armoire démontable 3 portes, glace biseautée. Lit de mi-
de nuit dessus marbre. sommier métallique doubles mailles, table
de nuit. Franco port et emballa-
ge, avec prime. 20 mois à **165.** »

Supplément facultatif : Lite-
rie complète avec matelas
laine grise et crin tampico à
bourrelets, traversin et 2
oreillers. 20 mois à **37.** »



BON-PRIME
POUR PROPOSITION ASSURANCE SUR VIE
à adresser avec la commande à la Société Paris-Négoce
9, Rue Martel - PARIS

Nom et Prénoms
Adresse complète

BON pour CATALOGUES ILLUSTRÉS envoyés gratuitement
Voitures d'enfants Machines à coudre Nouveautés
Literie Cycles Meubles Chauffage
Phonos Ménage
NOTA : Envoyez ce bon à Paris-Négoce en indiquant vos nom
et adresse. Rayez sur ce bon les Catalogues
ne vous intéressant pas. 1 A.109

**VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION OUVERTS TOUS LES JOURS DE 8H30 À 18H45
FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES**